

Délire partisan en Israël

Les candidats aux élections du 17 mai n'épargnent rien à leurs adversaires



Mario Fontaine
envoyé spécial
JÉRUSALEM



Ce commerçant de Jérusalem ne lésine pas sur la taille des affiches quand il est temps d'appuyer son poulain, l'actuel premier ministre Benjamin Netanyahu.

Le monde entier a les yeux braqués sur Israël, où les élections ont toujours une saveur de fin du monde : la question palestinienne, le terrorisme, l'équilibre Occident-Orient... Le monde entier peut-être, mais pas les Israéliens eux-mêmes, qui viennent tout juste de sortir de leur torpeur.

Peut-être parce qu'il y a déjà quatre mois qu'ils savent devoir aller aux urnes le 17 mai, les quelque 4 millions d'électeurs du pays ont d'abord superbement ignoré la question. Mais, depuis deux semaines, ils prennent leur revanche. Et quelle revanche.

On se pince, en effet, en voyant le délire partisan qui inonde tout à coup tant les espaces publics que les heures de grande écoute à la télévision. Passer une soirée à regarder les publicités électorales israéliennes, c'est bien plus excitant que la lutte pour un Grand Prix, c'est un exercice unique très divertissant, mais aussi plutôt effrayant.

Divertissant parce que ces messages sont très dynamiques, vivants, pleins de couleurs et d'imagination. Rien à voir avec le vieux monsieur assis derrière son bureau qui, ici, nous dit de voter pour lui. On sent que des concepteurs aguerris et jouissant de moyens importants sont aux commandes.

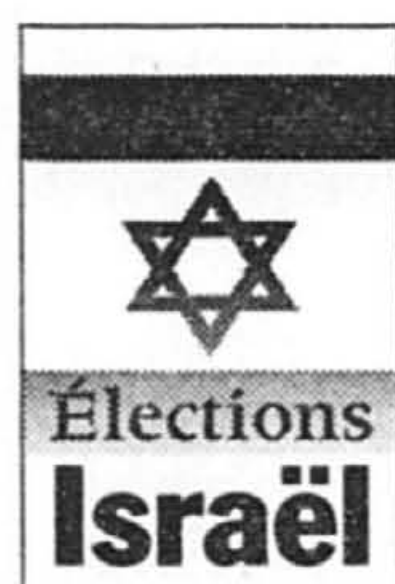
Les capsules partisans des principaux partis changent tous les jours, en fonction des attaques venues la veille des autres formations. On tourne à toute vapeur des répliques d'une rare qualité technique, avec des trouvailles à la fois cinglantes et souvent très drôles.

Effrayant, aussi, parce qu'il n'y a visiblement aucune retenue dans le traitement des sujets. Le politicien québécois qui dirait le

dixième de ce qui se raconte à la télévision israélienne se retrouverait avec un procès sur le dos et l'opprobre populaire. On ne lésine pas devant les attaques vicieuses, les mensonges éhontés. On se qualifie de raciste, de traître et même, eh oui, de nazi !

Les accusations de démagogie fusent contre le premier ministre, le conservateur Benjamin Netanyahu. Celui-ci s'évertue, avec un certain succès, à faire passer son adversaire travailliste, Ehud Barak, pour un faiblard qui livrera le grand pays d'Israël aux Palestiniens. Pire, aux terroristes, ce qui est à peu près pareil dans les messages du Likoud, la formation qu'il dirige. On comprend vite que Netanyahu, c'est la sécurité et Barak, le retour aux bombes et aux attaques.

Le chef travailliste se défend en ressortant son passé de héros militaire, diffuse des images de ses plus brillantes interventions comme chef d'état-major. Il dénonce l'immobilisme de Netanyahu, rappelle les multiples défections autour de lui, passe au crible le



bilan économique du gouvernement sortant. Pas en reste de perfidie, le Parti travailliste a diffusé sur Internet un photomontage montrant l'épouse de M. Netanyahu dans le plus simple appareil.

Les deux chefs sont conseillés par des experts américains, des faiseurs d'images qui ont importé leurs méthodes peu orthodoxes au pays de David. Plusieurs s'en plaignent amèrement : il n'y a plus de débats d'idées, d'enjeux, mais seulement des attaques personnelles, du superficiel, entend-on.

« On nous vend les candidats comme du dentifrice, en évacuant le contenu. C'est la campagne électorale la plus pauvre qu'on a jamais eue », se désespère Michel Warshawsky, directeur du Centre d'information

alternative, un organisme qui tente d'établir des ponts entre juifs et arabes.

D'aucuns y voient la preuve ultime de l'invasion de l'américanisme dans la société israélienne. Les Toys'R Us et les McDonald's pullulent, les centres commerciaux poussent comme des champignons. Il vient même de s'en ouvrir un pour les ultra-orthodoxes, le nec plus ultra du casher. On voit de l'anglais partout, tant dans l'affichage qu'au restaurant.

La fête nationale n'est plus identifiée à l'indépendance, mais aux grillades qu'on prépare dans tout le pays. BBQ Day, raillent les puristes, une autre importation américaine dont ils se passeraient bien. Pis, leur futur premier ministre sortira inévitablement du séral US.

Ehud Barak, qui semble favori pour l'emporter, a fait ses études supérieures à Stanford, Californie. Benjamin Netanyahu a été ambassadeur aux Nations unies à New York, après avoir obtenu son MBA du Massachusetts Institute of Technology. « Bibi (le surnom donné à Netanyahu) est un Américain et son gouvernement est un gouvernement américain », soutient le plus sérieusement du monde l'écrivain Ze'ev Chafetz.

À neuf jours du vote, aucun parti n'a encore réussi à définir les vrais enjeux de sa campagne. Les questions domestiques ont pris le haut du pavé, on réfléchit moins qu'on s'insulte. Ça, c'est quand ça va bien. Les bureaux de Barak ont par exemple été cambriolés deux fois, le centriste Mordechai a été mis sous écoute. Quant au chef du Shas, Ariele Deri, il vient d'être condamné à quatre ans de prison pour corruption.

Les autres façons de faire la campagne israélienne ressemblent davantage aux nôtres, si on excepte de fréquents échanges de coups lors de manifestations partisans. Les assemblées publiques sont bien organisées, les dépenses électorales sont contrôlées et le temps d'antenne donné gratuitement aux partis savamment calculé. Ne reste plus, maintenant, qu'à voir si on jugera les électeurs dignes d'un débat sur les enjeux fondamentaux dans le dernier droit.

DEMAIN : Le poids des Russes et des orthodoxes.

Qui sera premier ministre ?



Ze'ev Benjamin Benny Begin

■ Chef du Herut, droite musclée. Né en 1943, études aux États-Unis. Géologue. Vibrant supporter d'un Grand Israël, très méfiant face aux leaders palestiniens. Partisan de la loi et de l'ordre. Fils de l'ancien premier ministre Menachem Begin. Honnête, agréable, il mène la campagne aux objectifs les plus clairement établis. Un éteignoir en public, fait montre d'une grande inflexibilité. Aucune chance de l'emporter. Netanyahu récoltera ses appuis advenant un deuxième tour.



Yitzhak Mordechai

■ Chef du Parti du centre, modéré. Né en 1944 au Kurdistan, études en sciences politiques et en histoire. Ministre de la Défense dans le gouvernement Netanyahu jusqu'à sa démission fracassante en début d'année. Près des gens, identifié aux plus démunis, c'est le premier séfardé à pouvoir sérieusement prétendre au poste de premier ministre. A déçu depuis le lancement de sa nouvelle formation, qui n'a cessé de perdre du terrain. Possibilités de l'emporter désormais très minces. Pressions pour qu'il se désiste et appuie Barak.



Benjamin Bibi Netanyahu

■ Chef du Likoud, droite modérée. Né en 1949, études aux États-Unis, homme d'affaires puis ambassadeur d'Israël aux Nations unies et premier ministre depuis 1996. Populiste, orateur brillant, ambitieux, il a fait peu à peu le vide autour de lui. Colérique, négociateur ardu sur la question palestinienne, de plus en plus mal vu à la Maison-Blanche. En baisse dans les intentions de vote, il mène une campagne vigoureuse. A de bonnes chances de l'emporter, surtout si Mordechai maintient sa candidature.



Ehud Barak

■ Chef du Parti travailliste, centre-gauche. Né en 1942, études aux États-Unis, brillante carrière comme chef d'état-major dans l'armée israélienne. Ministre des Affaires étrangères dans l'ancien gouvernement de Shimon Pérès. Intelligence supérieure, ambitieux, vaste connaissance des dossiers. Orateur terne, incapable de galvaniser les foules. Tendance à travailler seul. Ouvert à des concessions territoriales, plaide pour une aide accrue aux chômeurs et aux réseaux de santé et d'éducation. En tête pour le moment.



Azmi Bishara

■ Chef du Balad, parti arabe libéral. Né en 1956 à Nazareth. Chrétien. Fait ses études en philosophie en Allemagne. Supérieurement intelligent, inflexible, intègre intellectuellement. C'est la première fois qu'un Arabe israélien se présente au poste de premier ministre. On le lui a reproché, y compris chez les Arabes, l'accusant de diviser le vote dévolu à Barak. Souhaite qu'Israël devienne un État laïc où les Arabes jouiraient d'une autonomie culturelle. Chances inexistantes.

Plomberie électorale

Des voix s'élèvent au Québec pour réclamer une réforme du système électoral. Les Israéliens les ont devancés de quelques années. Le résultat : un régime à la proportionnelle avec l'élection directe du premier ministre.

Le 17 mai, ils voteront ainsi à la fois pour désigner les 120 députés à la Knesset, le Parlement israélien, et pour choisir le chef du gouvernement. Si celui-ci n'obtient pas la majorité au premier essai, un second tour est prévu le 1^{er} juin.

Le véritable enjeu est là : qui, du conservateur Benjamin Netanyahu ou du travailliste Ehud Barak, formera le prochain cabinet. Car il est de plus en plus évident que le centriste Yitzhak Mordechai n'est plus dans la course.

Son étoile baisse avec une régularité dé-

concertante aux yeux de ceux qui voyaient en sa nouvelle formation et en lui un espoir de changement, la possibilité de se sortir du clivage droite-gauche. M. Mordechai n'obtient plus que 6 % d'appuis dans les sondages. C'est déjà mieux que le candidat d'extrême droite Benny Begin et que le premier aspirant arabe pour le poste, Azmi Bishara.

La fonction de président, en Israël, est purement honorifique. C'est le premier ministre qui forme un gouvernement à partir d'un nombre plus ou moins grand de petites formations incapables, à elles seules, d'obtenir une majorité des sièges.

Telle est la force et la faiblesse d'un système à la proportionnelle : vous obtenez 10 % des voix, cela vous donne 12 députés, soit 10 % des élus à la Knesset. Difficile à gérer, mais les multiples tendances sont ainsi mieux représentées. Il est possible, par exemple, que la formation réclamant l'ouverture d'un casino réussisse son entrée au Par-

lement. La pulpeuse Penina Rosenblum, qui fait campagne pour elle-même en étalant ses charmes, en sera aussi, et toute une pléthore de petits partis depuis la droite religieuse jusqu'au très laïc Meretz.

Chaque parti dépose une liste de candidats potentiels. S'il obtient dix sièges, les dix premiers noms sur sa liste se retrouveront au Parlement. La dimension géographique est inexistante : tous les députés pourraient, théoriquement, habiter la même rue.

Pour former une coalition viable, le premier ministre répartit les ministères entre quelques partis qui lui retournent l'ascenseur en l'appuyant. Ce qui donne un poids disproportionné à certains groupuscules. « Un job de marchand de tapis », commente un observateur au sujet de ce marchandage de ministères. Et, parfois, le tapis s'effiloche.

Le Likoud de M. Netanyahu a ainsi dû se résoudre à dissoudre la Chambre après le départ fracassant de trois parlementaires de son

groupe, partis former le Parti du centre. La droite n'avait plus alors que 57 députés, à court de trois pour diriger. Les centristes disposaient de 11 représentants et la gauche, les travaillistes en tête, de 52.

Le scrutin du 17 sert surtout à situer les forces en présence, à partir desquelles le premier ministre dressera sa liste. Normalement à partir de sa formation, complétée par de petits partis plus ou moins proches idéologiquement. Mais une autre hypothèse est de plus en plus souvent évoquée : celle d'un gouvernement d'union nationale, composé du Likoud et du Parti travailliste.

Le Likoud est moins de droite qu'il n'y paraît, fait-on valoir, ses excès tiennent surtout à ses accointances stratégiques avec la droite religieuse et aux dérapages de son chef, Benjamin Netanyahu. Le Parti travailliste, pour sa part, n'a de travailliste que le nom. Il est plus au centre qu'à gauche, c'est un parti de pouvoir et un nombre surprenant de gens d'affaires souhaitent son élection.



LE FESTIVAL DE LA SANTÉ



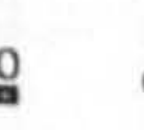
DIMANCHE 16 MAI 1999



Inscrivez-vous du 13 au 15 mai au métro Berri-UQAM

Patin à roues alignées • Vélo • Marche • Course

Bénévoles demandé(s) INFORMATION : (514) 879-1027



Éditorial

La Presse

ANDRÉ DESMARAIS
PRÉSIDENT DU CONSEIL
D'ADMINISTRATION

ROGER D. LANDRY
PRÉSIDENT
ET ÉDITEUR

CLAUDE MASSON
ÉDITEUR ADJOINT
MARCEL DESJARDINS
DIRECTEUR DE L'INFORMATION
ALAIN DUBUC
ÉDITORIALISTE EN CHEF

Lutter contre notre retard

Le budget électoral du gouvernement conservateur ontarien, avec sa nouvelle vague de baisses d'impôts, a donné une nouvelle vigueur au débat que le Québec amorce sur la réduction de son fardeau fiscal.

Il est évident que le Québec doit réduire son fardeau fiscal, le plus élevé d'Amérique, ce que le premier ministre Bouchard est le premier à reconnaître. Mais il est également évident que le contexte fiscal, économique et idéologique est si différent entre l'Ontario et le Québec qu'il ne faut pas songer à copier platelement la province voisine.

Le vrai débat n'est pas fiscal, il est économique, et c'est l'énorme écart entre la prospérité des deux provinces. Car, si l'Ontario peut tant baisser ses impôts, même sans avoir éliminé son déficit, c'est parce qu'elle est terriblement riche.

Nous avons cité, ces dernières semaines, des comparaisons internationales qui montraient, par exemple, que le revenu des Québécois était inférieur à celui des Italiens. L'écart entre l'Ontario et le Québec est plus saisissant. L'an dernier, le revenu personnel disponible per capita des

Ontariens était de 19 249 \$, celui des Québécois, de 16 257 \$, un écart de 18 %.

Si le marché du travail québécois allait aussi bien que celui de la province voisine, nous aurions 400 000 emplois de plus. Vous avez bien lu, 400 000. Pourquoi ?

Le problème des comparaisons Ontario-Québec, c'est qu'elles nous font rapidement quitter le terrain de l'économie pour nous amener dans le champ miné de la politique. Il suffit d'un sursaut de nationalisme primaire et hargneux pour expliquer que l'Ontario est plus riche parce qu'elle a profité de largesses dont le Québec a été privé,

Hausse du niveau de vie de 1988 à 1998

1- Irlande	90,3 %	14- Japon	23,1 %
2- Corée	65,3 %	15- Australie	20,5 %
3- Portugal	46,2 %	16- Mexique	20,1 %
4- Luxembourg	38,4 %	17- ÉTATS-UNIS	17,1 %
5- Grèce	34,4 %	18- ITALIE	16,9 %
6- Norvège	33,4 %	19- Finlande	16,7 %
7- Danemark	29,6 %	20- Royaume-Uni	13,2 %
8- Pays-Bas	29,5 %	21- France	11,5 %
9- Autriche	28,2 %	22- Suisse	10,6 %
10- Espagne	28,0 %	23- CANADA	9,6 %
11- Belgique	27,7 %	24- QUÉBEC	9,17 %
12- Islande	25,8 %	25- Nouvelle-Zélande	9,15 %
13- Allemagne	24,9 %	26- Suède	6,1 %

Infographie La Presse

surtout le Pacte de l'auto qui a permis l'essor de cette industrie en Ontario. L'explication, simpliste, qu'affectionne le ministre Bernard Landry, n'en est pas une. Il est vrai, arithmétiquement, que si le Québec avait les emplois de l'auto, il aurait plus d'emplois. Comme s'il avait du pétrole. Mais ce qui est douteux, c'est qu'un autre arrangement, en 1960, aurait permis un essor de l'industrie automobile au Québec. Ou que le boom ontarien actuel s'explique par l'industrie automobile.

La thèse du Pacte de l'auto, une variante économique de la culture de la persécution, est non seulement fautive, elle est dangereuse, parce qu'elle alimente un nationalisme de perdants. À force de dire que nous sommes des victimes, que c'est la faute aux autres, on finit par croire qu'on n'y peut rien et on oublie de poser les vraies questions. Pourquoi, en quarante ans, le Québec n'a pas pu trouver autre chose ? Comment se fait-il que le Nouveau-Brunswick, qui vit dans le même environnement, ait réussi à prendre les bouchées doubles ? Comment expliquer que la plupart des régions performantes d'Amérique

du Nord ne dépendent pas de l'auto ?

Un retour sur le terrain des comparaisons internationales met encore plus en relief la futilité de ce défaitisme plaingnard. Le tableau ci-contre, que nous a proposé l'économiste Pierre Fortin, mesure la croissance du produit intérieur brut par habitant sur une période de dix ans, de 1988 à 1998, pour les pays de l'OCDE, en termes réels, et mesurés en parité de pouvoir d'achat. Il décrit la hausse du niveau de vie en une décennie. Que nous dit ce tableau fascinant ? D'abord, que le Canada est vraiment en bas de liste, le 23^e sur 25, un des pays où la croissance du revenu personnel a été la plus basse, 9,6 % en dix ans. Ensuite que le Québec est un peu, mais pas trop, en dessous du Canada.

Mais surtout, pendant que le Canada stagnait, des pays explosaient. Certaines performances sont carrément exceptionnelles, comme celle de l'Irlande, dont le revenu a presque doublé en dix ans. D'autres, comme la Grèce, l'Espagne ou le Portugal, ont eu une croissance triple de la nôtre : mais c'étaient des pays qui partaient de loin. Mais comment expliquer les États-Unis, avec une croissance double de la nôtre, ou celle de pays riches d'Europe, Danemark, Pays-Bas, Autriche, Norvège, dont le revenu personnel a triplé ?

Ces données rappellent également une chose importante pour le Québec. Les économies qui ont du retard, quand elle se remettent sur pied, ont tendance à faire du rattrapage et à prendre les bouchées doubles. Le Québec, retardataire, a pourtant une croissance similaire ou un peu inférieure à celle du Canada, ce qui est anormal. En toute logique, la croissance québécoise devrait être plus élevée.

S'il y a un débat essentiel pour le Québec, c'est bien celui-là : réfléchir aux causes de notre sous-performance. Cela nous mènera, c'est une certitude, à montrer du doigt le modèle québécois qui, manifestement, ne livre pas la marchandise, parce que les institutions et les pratiques de la Révolution tranquille sont devenues un frein, plutôt qu'un accélérateur.



Alain Dubuc
adubuc@lapresse.ca

Guerre protocolaire

La chicane de drapeaux entre Québec et Ottawa est en train de dégénérer en cirque. À preuve : l'engueulade entre Jean Chrétien, qui reprochait au Québec d'emmerder les pays étrangers, et Gilles Duceppe, qui accusait celui-ci de n'être qu'un « Canadien français de service ». Cet épisode, d'une désolante trivialité, montre à quel point cette guerre protocolaire n'a plus rien de rationnel.



Agnès Gruda
agruda@lapresse.ca

Quel mal y avait-il à ce qu'Ottawa transmette au président mexicain une demande de rencontre du premier ministre du Québec ? Aucun. D'autres premiers ministres provinciaux ont déjà rencontré M. Zedillo, comme ils ont rencontré d'autres chefs d'État sans que personne ne proteste. En 93, l'ex-ministre libéral John Ciaccia avait été reçu par le président Salinas — tout avait baigné dans l'huile. La demande de M. Bouchard se justifiait : avec une rencontre au sommet, la mission commerciale québécoise au Mexique, prévue

pour la semaine prochaine, aurait eu plus de panache, et potentiellement plus de retombées.

Mais il y a le contexte. Le Québec profite de chaque occasion pour porter sur la scène internationale sa bataille en faveur des « conditions gagnantes ». À Ottawa, le moindre désir de visibilité internationale est maintenant interprété comme une manœuvre en vue du Grand Soir. Souvent, c'est vrai. Ottawa s'est donc braqué, le Bloc a crié à la trahison, et Jean Chrétien est monté sur ses grands chevaux, faisant ainsi le jeu des stratèges de la souveraineté, tel le taureau qui fonce sur le drapeau rouge.

Dire qu'il aurait suffi de transmettre la requête au président Zedillo : personne n'en aurait souffert et personne n'en aurait parlé...



DROITS RÉSERVÉS

serge.chapleau@lapresse.ca

LA PRESSE ET VOUS

Droit à la réputation contre liberté de presse

Deux droits fondamentaux s'affrontent régulièrement lorsque les médias sont mis en cause : celui du citoyen qui se croit lésé par un article et qui invoque le droit à la sauvegarde de sa réputation, et celui du journaliste qui se prévaut du droit à la liberté d'expression.

Ce conflit entre deux droits reconnus par les chartes des droits et libertés de la personne et par le Code civil du Québec n'est pas nouveau. Les tribunaux ont été appelés à se prononcer sur ce sujet dans de nombreux cas. Quelle est la prédominance de l'un des droits par rapport à l'autre ? Selon quels principes ? En quelles circonstances ?

Ce litige vient à nouveau d'être tranché par l'honorable juge Gilles Hébert, de la Cour supérieure du Québec, à la suite d'une action en dommages pour atteinte à sa réputation engagée par M^e Luc Racicot, avocat et promoteur de Saint-Lambert, contre *La Presse* et son chroniqueur judiciaire Yves Boisvert. L'avocat réclamait 50 000 \$ de dommages et intérêts, soit 40 000 \$ pour atteinte à sa crédibilité, sa réputation personnelle et son honneur, et 10 000 \$ pour dommages exemplaires, à la suite d'une chro-

nique publiée le 10 octobre 1996 sous le titre « Ce qu'il en coûte de s'opposer à des promoteurs » (1).

Les faits d'abord

Dans son jugement, le magistrat a d'abord scruté les faits énoncés dans la chronique contestée par M^e Racicot : ces faits étaient-ils véridiques ou erronés ? Après avoir cité et analysé chacun des faits soulevés dans l'article incriminé, « le tribunal conclut qu'au chapitre de l'énoncé des faits, le journaliste Boisvert s'est bien acquitté de sa tâche ». Le juge Hébert parle de « description exacte des faits », qui sont « conformes à la réalité », et affirme que « le texte de l'article litigieux ne comporte pas d'inexactitudes ».

Commentaire loyal

Mais y avait-il un intérêt public à traiter des matières contenues dans la chronique mise en cause ? Y avait-il chez le journaliste une intention honnête de servir une cause ? Les conclusions du journaliste étaient-elles raisonnablement soutenables ?

La chronique de notre journaliste contenait des faits et des commentaires. C'est à partir du concept de « commentaire loyal », tel qu'élaboré par les tribunaux depuis des années, que le juge Hébert

a rendu sa décision favorable à *La Presse* et à son chroniqueur Boisvert, rejetant l'action de M^e Racicot, avec dépens.

Plusieurs tribunaux ont abordé la question de la défense du commentaire loyal rédigé par un journaliste en matière de diffamation.

Déjà, il y a 20 ans, la Cour suprême du Canada avait statué : « Un commentaire loyal sur une question qui est d'intérêt public ou qui est soumise à la critique du public n'est pas passible de poursuite. Ce droit est un des aspects du principe fondamental de la liberté d'expression et les tribunaux veillent avec zèle à le conserver intact. Il ne doit pas être rogné par des subtilités juridiques. »

Un autre juge de la Cour suprême avait ajouté : « Le droit de la diffamation doit trouver un juste équilibre entre la protection de la réputation et la protection de la liberté d'expression car une déclaration ne peut juridiquement faire l'objet d'une poursuite, même quand elle est diffamatoire, si elle énonce la vérité, si elle est privilégiée ou si elle constitue un commentaire loyal sur une question d'intérêt public formulée sans malice par l'éditeur. Ces moyens de défense ont une importance cruciale en droit de la diffamation car la frontière qui marque une déclai-

ration diffamatoire est vite franchie. » Trois critères de base, acceptés par les tribunaux depuis qu'ils ont été édictés par le juge François Chevalier, de la Cour supérieure du Québec, doivent guider le journaliste lorsqu'il fait un « commentaire loyal » :

1) l'existence d'un intérêt public dans la matière au sujet de laquelle il s'exprime ;

2) l'intention honnête de servir une cause juste par opposition à la simple intention de nuire à une personne ou à ses intérêts ;

3) si l'opinion s'exprime à l'occasion de faits ou de propos rapportés, une conclusion raisonnablement soutenable à leur égard.

À la lumière de la jurisprudence pertinente établie par les tribunaux au cours des années, le juge Hébert a conclu : « Suite à l'examen minutieux de la chronique, le tribunal croit que l'objectif n'était pas de détruire qui que ce soit, ni la réputation de qui que ce soit mais plutôt, à partir de certaines constatations, d'amener à une réflexion et de s'interroger sur les solutions possibles. Il y a une intention honnête de poser des questions et de demander si les remèdes sont appropriés... Somme toute, les conclusions de M. Boisvert sont raisonnablement soutenables. »

Et d'ajouter le magistrat : « Le

tribunal conclut que M. Boisvert a exercé son droit à la liberté d'expression sans porter atteinte à l'honneur et à la réputation de M^e Racicot. »

Yves Boisvert, journaliste à notre quotidien depuis 1988, s'est spécialisé dans les affaires judiciaires dès 1989. Il est détenteur d'un baccalauréat en droit de l'Université de Montréal depuis 1987. Sa chronique judiciaire n'est pas le fruit d'une vocation spontanée mais plutôt le résultat d'une longue implication dans le domaine. Son travail de chroniqueur judiciaire consiste à couvrir les activités quotidiennes des tribunaux et à vulgariser et commenter certains grands sujets d'actualité dans ce domaine.

Yves Boisvert jouit d'une très bonne réputation professionnelle auprès de ses pairs et auprès des gens reliés au monde de la justice.

M^e Joelle Boisvert, du bureau Desjardins, Ducharme, Stein, Monast, défendait *La Presse* tandis que l'avocat-promoteur Racicot était représenté par M^e Jean-Félix Racicot.

Claude MASSON
Éditeur adjoint
cmaison@lapresse.ca

(1) La chronique « Ce qu'il en coûte de s'opposer à des promoteurs », publiée le 10 octobre 1996, peut être consultée jusqu'à mercredi prochain sur notre site internet à l'adresse suivante : <http://lapresse.infinet.net>

L'éléphant dans la porcelaine

Estanislas Oziewicz, du *Globe and Mail*, l'un des rares journalistes canadiens à observer de Belgrade la guerre du Kosovo, raconte une anecdote qui en dit long sur l'improvisation qui a marqué l'intervention de l'OTAN dans les Balkans.

Dans le hall du Hyatt de Belgrade, le pasteur Jesse Jackson, venu négocier la libération des trois pilotes américains, bute sur un grand type entouré de gardes du corps qui lui serre chaleureusement la main. Oziewicz, qui a assisté à la scène, demande à Jackson s'il sait à qui il vient de serrer la main.

— Non, dit Jackson, c'était qui ?
— Zeljko Raznatovic, celui qu'on appelle Arkan. Un criminel de guerre notoire.
— Je ne suis qu'un Américain, de répliquer Jackson. Je ne connais rien à ça. Qu'est-ce qu'il a fait ?

— Des massacres sur une grosse échelle.
— I'm just an American, répète Jackson. I didn't know anything about that.

Curieux, tout de même, qu'avant de s'engager dans cette histoire, Jackson n'ait pas pris la peine de se renseigner minimalement sur les récents événements du Kosovo !

Depuis le début de cet abominable conflit, telle est l'impression qu'a donnée l'OTAN : celle de s'être engagée dans cette région explosive avec la lourdeur, la maladresse et l'aveuglement d'un éléphant dans un magasin de porcelaine, cassant tout sur son passage, faisant voler la baraque en éclats, empiétant une situation déjà pourrie.

Comment expliquer que les États-Unis, et surtout la France, alliée traditionnelle des Serbes, n'aient pas mesuré l'intensité du nationalisme serbe ? Qu'ils n'aient pas prévu que l'agression aérienne ne ferait que renforcer le pouvoir de Milosevic, et raffermir l'unité des Serbes à propos du Kosovo ?

Les Serbes divergent d'opinion sur les moyens, c'est évident, mais sur la fin — garder le Kosovo, considéré comme le berceau de la nation — il y avait un consensus assez large bien avant les frappes de l'OTAN. Il

n'était pas nécessaire d'avoir un doctorat en sciences po pour prévoir qu'une intervention extérieure n'allait que renforcer la paranoïa, ce sentiment d'être encerclé, envahi, menacé, qui était déjà à l'origine de la peur panique engendrée par l'accroissement de la population musulmane. Ce n'est pas rationnel, encore moins sympathique, mais depuis quand le nationalisme est-il une émotion rationnelle, à plus forte raison quand il est exploité jusqu'à la lie par des démagogues et des illuminés ?

Comment expliquer qu'on n'ait pas prévu que les frappes empiraient le sort des Kosovars ? Que la destruction d'équipement militaire n'empêcherait pas les milices civiles de continuer leur action ? Que le « nettoyage ethnique » s'amplifierait, que l'exode des Kosovars en arriverait très vite à diviser le Monténégro et à déstabiliser la Macédoine, que cela ferait le jeu des terroristes de l'UCK et entraînerait l'Albanie dans le conflit ?

Le rêve de la « Grande Serbie » a déjà mis l'ex-Yougoslavie à feu et à sang, voici maintenant un autre terrible foyer de violence représenté par le rêve de la « Grande Albanie »... dont les secousses se feront sentir jusqu'en Grèce et en Turquie.

Mais l'OTAN est partie en guerre en sifflant, avec l'arrogance des puissants, sûre que les Serbes, ces pauvres types à la pensée médiévale, s'écraieraient d'un seul coup ou qu'ils se soulèveraient contre Slobodan Milosevic pour tomber dans les bras de Bill Clinton. Après le Vietnam, on aurait pourtant cru que les États-Unis n'oseraient plus jamais aller s'enliser dans des marais complexes sans d'abord acquérir une excellente maîtrise de la donne historique, de la conjoncture politique et du terrain géographique.



Lysiane GAGNON

participer la Russie au processus diplomatique, et le désastre sera peut-être limité.

Mais quel désastre ! De quelque côté que l'on regarde — chez les civils serbes comme chez les malheureux réfugiés — ce n'était, ce n'est toujours, que désastre. J'ai suivi la guerre du Kosovo de France et d'Italie, dans les médias français et américains. La guerre y était très présente, plus qu'ici, pour des raisons évidentes.

Il était très frappant, et un peu désolant, de voir une espèce de pensée unique dominer toute la scène française. À quelques exceptions près (Chevenement à mots couverts, Jean-François Kahn, Jacques Attali) très peu d'intellectuels faisaient entendre des voix dissidentes. Ô le concert des bien-pensants, les Bernard-Henri Lévy et Cie se félicitant de cette « guerre juste », fondée sur des motifs humanitaires plutôt que sur des intérêts égoïstes... Mais si l'on veut se placer sur le terrain de la morale plutôt que sur celui de la géopolitique, alors on se demande pourquoi cette noble préoccupation pour l'humanitaire et le multiculturalisme ne s'est pas manifestée à propos du Rwanda ou des Kurdes. Ah ! mais les réfugiés kosovars ont dans leurs bras des enfants blonds qui ressemblent aux nôtres...

Les chroniqueurs du *Herald Tribune*, humiliés par les échecs des frappes, étaient tous

devenus des faucons, appelant à l'intervention terrestre avec une belle unanimité, diabolisant non seulement Milosevic mais les Serbes au grand complet. Chef de file des faucons : Tony Blair, dont l'enthousiasme pour cette solution était inversement proportionnel au nombre de soldats britanniques qui y participeraient.

Chose certaine, cette guerre venait à point nommé pour certains chefs politiques. La télévision française interrompait servilement ses bulletins d'information pour diffuser d'interminables discours lénifiants de Jacques Chirac, un Chirac imbu de son importance, ravi de s'écouter parler et de regarder monter sa cote de popularité...

Et que dire de Bill Clinton, qui trouvait là l'occasion rêvée de se refaire une image ! Envolées, Monica et la honte ! Place au chef d'État et des Armées ! Cette guerre, à la fin d'un second mandat catastrophique, serait sa marque dans l'Histoire...

Shroeder, à la tête d'une coalition divisée, en menait moins large. Les Italiens, voisins de la poudrière, étaient inquiets. Quant aux Grecs, historiquement plus proches des Serbes que des Albanais, ils étaient carrément furieux. Et que dire des nouveaux membres de l'OTAN, entrés là-dedans à reculons, les Tchèques plutôt solidaires des cousins slaves, les Hongrois s'inquiétant pour leur minorité en Serbie...

Cette guerre dessinée par un comité, alourdie par un processus décisionnel compliqué, après avoir raté ses objectifs, allait rater ses cibles. Car c'était, en un sens, une guerre de lâches, faite de haut et de loin : d'abord la protection des pilotes, et tant pis pour les civils. D'où la confusion entre un tank et un tracteur, un convoi militaire et un convoi de réfugiés, un entrepôt et un immeuble d'habitation... Mais au fait, depuis quand la carrière militaire doit-elle être sans risque ?

Le prix de l'indépendance



Yves Boisvert

Combien faut-il payer un juge pour qu'il soit indépendant ? À partir de quelle somme peut-on présumer qu'il est à l'abri des influences occultes et de la corruption ?

La question est sans doute mal posée. Même les juges les moins bien payés au Canada, parmi lesquels se trouvent ceux de la Cour du Québec, ne peuvent prétendre être dans une situation critique ou avoir peur de perdre leur emploi s'ils déplaisent au gouvernement. Leur salaire a beau être gelé depuis sept ans, les juges de nomination québécoise touchent quand même plus que l'immense majorité des citoyens.

Difficile de mobiliser des autobus de protestataires pour aller réclamer des hausses de salaire pour les magistrats. Facile, au contraire, comme l'ont fait avec succès les centrales syndicales, de crier à l'injustice devant une hausse appréhendée de 17 %, telle que recommandée par un comité « indépendant ».

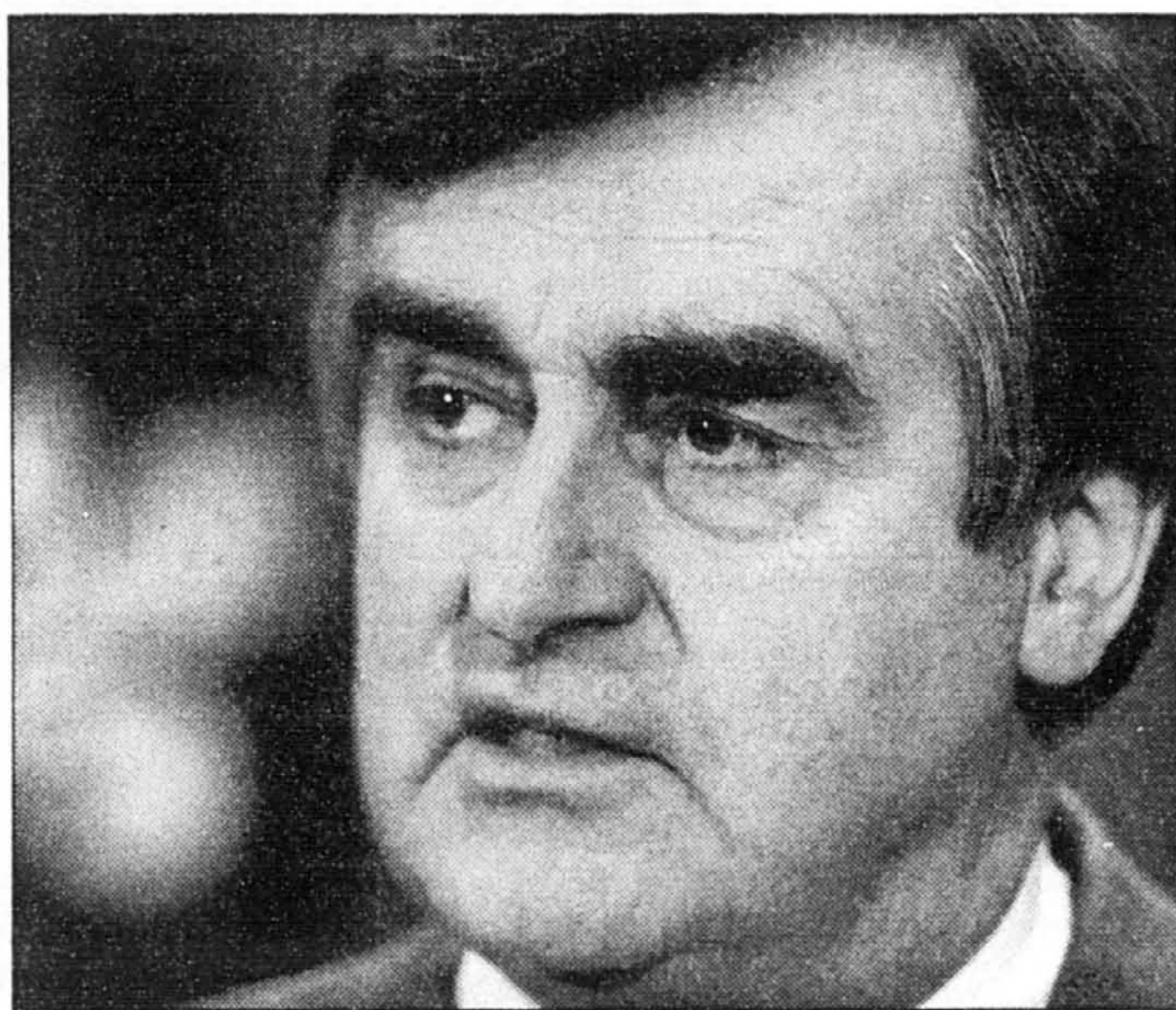
Après avoir dit à sa ministre de la Justice qu'elle pouvait publiquement défendre la hausse de salaire recommandée par le comité Bisson, Lucien Bouchard l'a désavouée. Les juges auront 4 % cette année et 2 % pour chacune des deux années suivantes, a dit M. Bouchard la semaine dernière.

Pour les apparences, M. Bouchard a bien noté que les juges ne sont « pas des fonctionnaires ». Mais il a fait cette déclaration dans une allocution générale sur l'état des négociations dans le secteur public. Ceci contredisait évidemment cela.

Au point de cynisme où on en est rendu, il importe peu de savoir que les sous-ministres en titre touchent jusqu'à 131 616 \$, le président de la Commission des droits de la personne 131 601 \$, la directrice de la Grande Bibliothèque 130 000 \$. Ou que le comité Bisson, après avoir également comparé les salaires dans les autres provinces, a conclu que les juges méritaient un salaire dans ces eaux-là.

Mais dans le grand jeu politique des négociations collectives, il était devenu plus payant pour le premier ministre de désavouer tant Linda Goupil que son prédécesseur, Serge Méthot, qui s'était engagé privément dans le même sens. Larguer « les juges » pour mieux affronter les vrais mastodontes de la négociation.

Les juges nommés par Ottawa (Cour supérieure, Cour d'appel, Cour fédérale) reçoivent 178 600 \$ par année. Ceux nommés par Québec, 113 500 \$. Pas besoin d'être un Nobel d'économie pour voir s'institutionnaliser une classe de juges à rabais.



Lucien Bouchard

Les juges se recrutent parmi les avocats ayant 10 ans d'expérience au moins. En général, ils en ont une bonne vingtaine. C'est évidemment dans cette catégorie d'âge que l'on retrouve les avocats les mieux payés. Or, le quart des avocats du Québec gagne plus de 125 000 \$. Il s'en trouve même 15 % pour gagner plus de 200 000 \$ par année.

Qu'il gagne 75 000 \$ ou 250 000 \$ par année, de toute manière, quel sera le premier choix d'un candidat à la magistrature ? Cour supérieure ou Cour du Québec ? Avec une différence de 65 000 \$ par année, la réponse est évidente.

On a beau trouver ça injuste ou estimer que les juges nommés par Ottawa gagnent trop, le fait est que les meilleurs candidats, qui ont le choix, boudent de plus en plus les concours de la Cour du Québec. On y recrute maintenant essentiellement des avocats de la Couronne, de l'Aide juridique ou du secteur public, tous plafonnés bien en-dessous des 100 000 \$ par année. Pour eux, même à 113 500 \$, le gain est appréciable. Il s'y trouve évidemment d'excellents candidats, mais ceux-là aussi savent compter.

La Cour du Québec entend la quasi-totalité des affaires criminelles, les causes civiles où les réclamations ne dépassent pas 30 000 \$ et les affaires de protection de la jeunesse et de délinquance juvénile. C'est 80 % des affaires judiciaires au Québec. Est-ce donc une « petite justice » pour laquelle de moindres juges suffisent à la tâche ?

On peut bien estimer qu'ils gagnent suffisamment, au fait, le problème n'est déjà plus là. La Cour supérieure, en 1997, a créé de toutes pièces une obligation pour tous les gouvernements au Canada de créer des comités indépendants. Il ne convient pas que les juges négocient leur salaire avec le pouvoir exécutif : le judiciaire doit en être le contrepoids indépendant ; il doit parfois mettre un frein aux actions du gouvernement et annuler des lois ou des règlements. D'où la création de comités indépendants, nommés avec l'accord du gouvernement.

Encore là, on peut penser que le plus haut tribunal au pays a poussé le bouchon un peu trop. Le juge Gérard LaForest était d'ailleurs dissident.

Qu'importe : c'est la loi. La Cour supérieure a même donné un an aux législatures pour se conformer à son jugement. Le gouvernement peut ne pas suivre les recommandations du comité, mais sa décision doit être justifiée et raisonnable.

Québec a créé son comité. « À l'invitation de la Cour supérieure », a dit le premier ministre. Ce n'était pas une invitation ; c'était un ordre.

C'était le quatrième comité québécois depuis une douzaine d'années. Jamais on n'a suivi leurs recommandations. Cette fois, vu les encouragements du ministre Méthot et l'engagement de la ministre Goupil, il semblait que la Cour supérieure avait eu son effet.

La tradition a été plus forte : le premier ministre a mis le rapport au panier. Très bien. Mais alors, pourquoi une loi sur le sujet, des rapports, des études, des déclarations de ministre, si de toute manière on va décider du traitement des juges comme de celui de la fonction publique ? Pourquoi ces simagrées ?

Ces comités sont présentement la moins mauvaise solution trouvée jusqu'ici pour arbitrer les salaires des juges. Faut-il rappeler qu'ils sont les gardiens de la liberté et des droits constitutionnels ?

Le premier ministre sait que les juges québécois, comme ceux de quatre autres provinces avant eux, vont porter l'affaire devant les tribunaux — la Cour supérieure pour commencer. Il sait aussi, à voir les récents jugements sur l'indépendance de la magistrature, que les juges provinciaux ont de bonnes chances de gagner.

Mais à ce jeu-là, en vérité, personne ne gagne. Il y aura beaucoup d'argent gaspillé. Il y aura, chez plusieurs, l'impression que les juges décident « entre frères » de leurs conditions. Tout ça ne fera qu'éroder un peu plus la crédibilité du pouvoir judiciaire. Et ce coût-là, ce ne seront pas les juges qui le paieront.

La dette des pays pauvres: une forme moderne d'esclavage

FABRIEN LEBOEUF

L'auteur est directeur général de Développement et Paix, une organisation catholique canadienne pour le développement et la paix.

En octobre 1998, Développement et Paix lançait une vaste campagne invitant les Canadiens et les Canadiennes à signer une pétition en faveur de l'annulation de la dette d'une cinquantaine de pays les plus pauvres. Plus de 450 000 personnes ont répondu à notre appel. Ces pétitions, ainsi que les 100 000 autres signées au Canada, seront présentées au gouvernement canadien le 11 mai. Elles seront ensuite acheminées, tout comme les millions d'autres pétitions recueillies partout dans le monde, au Sommet du G7 à Cologne (Allemagne). Cette campagne internationale connue sous le nom de Jubilé 2000, fait référence à une tradition biblique voulant qu'à tous les cinquante ans, on devait rendre la liberté aux esclaves, redistribuer la propriété et donner à la terre une année de repos et de renouveau.

Des millions de personnes veulent ainsi signifier aux dirigeants des pays riches qu'il y a lieu de marquer le tournant d'un nouveau millénaire en donnant un peu d'espoir aux personnes démunies. La dette constitue un important fardeau pour les pays du Sud et affecte la vie de millions de personnes. Le Honduras, récemment frappé par l'ouragan Mitch, a accumulé une dette extérieure de 4 milliards de dollars US, celle du Nicaragua s'élève à 6,5 milliards. Les tiers des revenus annuels d'exportation de ces pays est consacré au remboursement de la dette. Ces exemples illustrent de façon dramatique le problème de la dette des pays en développement, qui dépasse les 2000 milliards de dollars. L'annulation de la dette demandée par la campagne Jubilé 2000 représente une somme de 341 milliards de dollars.

Il est certain qu'un pays, comme un individu, doit respecter ses engagements. Mais est-ce tout aussi justifié lorsque cela signifie une plus grande pauvreté pour la majorité de la population ? Et surtout lorsque les intérêts versés dépassent plusieurs fois le montant initial emprunté ?

Nos partenaires dans les pays du Sud connaissent trop bien les effets de la dette : « Une bonne partie de nos exportations doit servir à rembourser la dette plutôt qu'à des investissements de première nécessité dans l'éducation, la santé, l'habitation, les routes, l'électricité et l'eau potable », raconte Olga Espinoza, responsable d'un programme de défense des droits humains au Pérou. En Haïti, le gouvernement consacre annuellement jusqu'à 50 millions de dollars au service de la dette. Cinq fois plus que ce qu'il investit dans l'agriculture. Le directeur de l'Institut culturel Karl-Lévesque, centre de formation populaire haïtien, constate les liens étroits entre la gestion de la dette et les programmes d'ajustement structurel : « Le Fonds monétaire international et la

Banque Mondiale, qui détiennent la plus importante partie de notre dette extérieure, nous ordonnent de procéder à des privatisations. Ils nous demandent d'exclure de nos priorités les systèmes éducatif et sanitaire, le développement rural et la réforme agraire. Nous estimons pourtant que ce sont des mesures essentielles au développement de notre pays. »

C'est en Afrique subsaharienne que le problème de la dette est le plus catastrophique. On y consacre quatre fois plus de ressources au remboursement de la dette qu'à la santé. Au Sénégal, premier pays à avoir mis en oeuvre une politique d'ajustement structurel en 1984, les dépenses publiques dans les domaines de la santé et de l'éducation ont diminué de plus de 20 % ; la dette atteint 4 milliards de dollars.

Le gouvernement canadien reconnaît la gravité de la crise de l'endettement. Il a lancé, en mars dernier, son Initiative pour la réduction de la dette des pays les plus pauvres. Nous félicitons le gouvernement canadien de ce geste. Le Canada pourra inciter les autres gouvernements des pays riches à adopter des politiques en ce sens et jouer un rôle de leader international au sein du G7.

Nous croyons cependant qu'il faut examiner attentivement les mécanismes qui seraient mis en place pour rendre effective l'annulation de la dette. Si celle-ci est assortie de conditions où ce sont les pays riches qui fixent entièrement les règles du jeu et qui obligent les pays pauvres à adopter des politiques économiques qui vont à l'encontre des intérêts de la majorité de la population, nous ne serons pas plus avancés. La participation de la société civile des pays concernés aux mécanismes mis en place devrait aussi être fortement encouragée.

Même les dirigeants de la Banque mondiale reconnaissent que l'Initiative d'aide aux pays pauvres très endettés (PPTE) qu'ils ont instauré en 1995 et qui devait ramener le niveau de la dette d'une quarantaine de pays à un niveau soutenable n'a pas eu les résultats escomptés. Seuls deux pays, l'Ouganda et la Bolivie, ont pu jusqu'à maintenant se qualifier au titre de cette initiative. La lenteur et la complexité du processus devraient inciter le Canada à ne pas miser uniquement sur ce mécanisme pour mettre en oeuvre une politique efficace d'annulation de la dette.

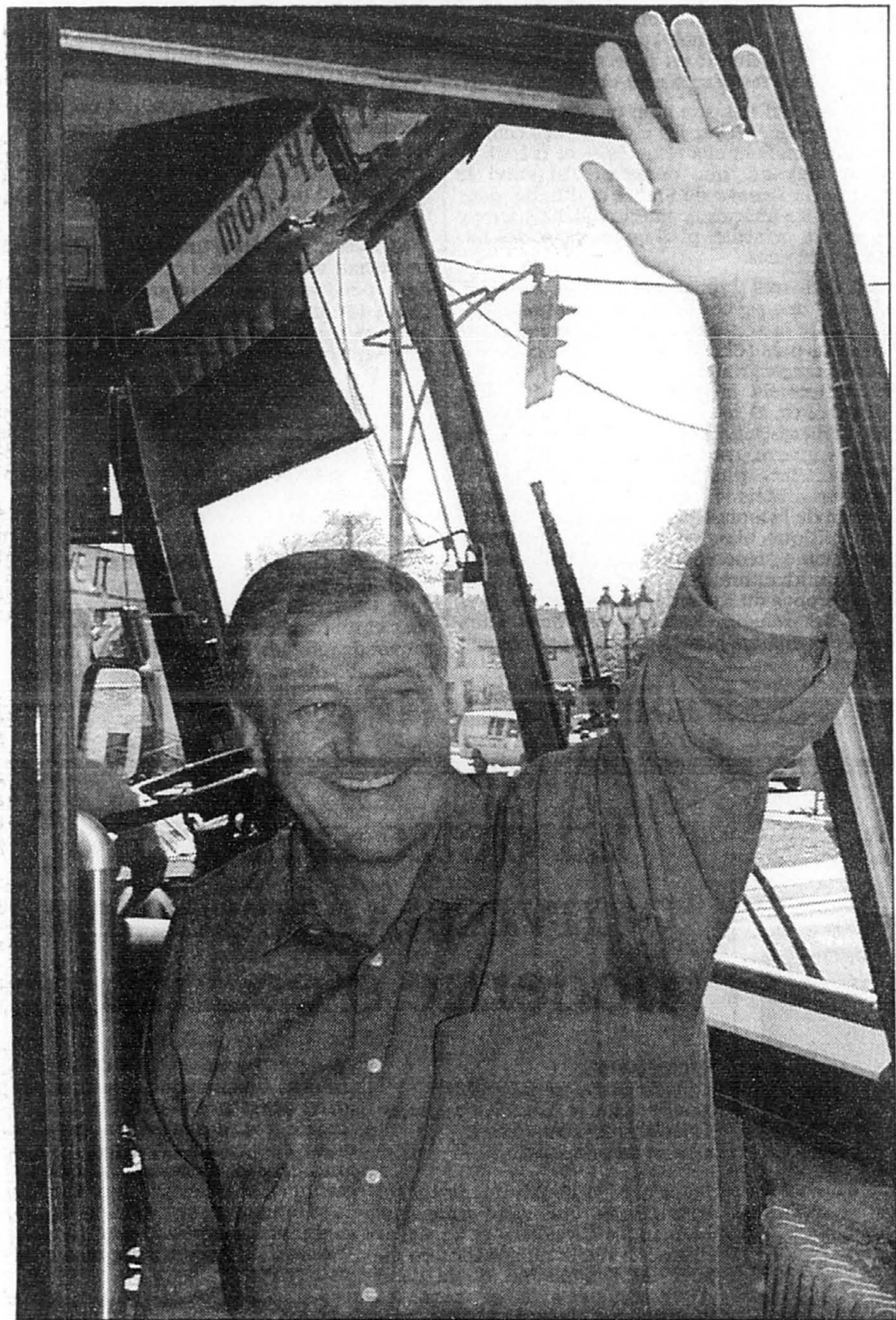
Développement et Paix demande également au gouvernement du Canada de réexaminer la liste des pays susceptibles de profiter de l'annulation de la dette. Le gouvernement canadien propose une liste de 30 pays, alors que la campagne Jubilé 2000 considère que 50 pays pauvres très endettés devraient figurer sur cette liste.

Il n'est pas exagéré d'affirmer que la dette des pays pauvres constitue aujourd'hui une forme moderne d'esclavage. Il serait temps d'en finir, c'est une question de justice !

Plus

Un référendum sur l'avenir... de l'Ontario!

Les Ontariens décideront du sort de la « Révolution du bon sens » le 3 juin



Mike Harris a entamé sa campagne mardi à Newmarket, au nord de Toronto.

GÉRALD LeBLANC

La façon même de déclencher les élections en dit long sur la révolution survenue depuis quatre ans en Ontario.

Ce n'est pas au Parlement de Queen's Park, ni nulle part ailleurs dans la capitale de Toronto, mais en banlieue, à Newmarket, chez Lindsay Mason, là même où il avait promis des coupes de 30 % de l'impôt sur le revenu des particuliers en 1995, que Mike Harris a dit qu'il sollicitait un second mandat.

Pas de changement de cap donc, mais une promesse de « maintenir l'Ontario dans la bonne voie », slogan conservateur de cette courte campagne électorale de 30 jours qui revêt toutes les allures d'un référendum sur la « Révolution du bon sens ».

Nous avons réalisé nos promesses et nous irons encore plus loin, annonce l'imperturbable Mike Harris, qui promet même de faire subir des tests de dépistage de drogue aux assistés sociaux et de faire payer leurs frais de détention aux criminels.

Le même appel aux cordes sensibles de l'électorat, élaboré dans le programme qui lui avait permis d'obtenir, le 8 juin 1995, 45 % du vote et 82 des 130 sièges de l'assemblée législative de l'Ontario.

Les Ontariens sont-ils prêts à continuer à voyager sur la route cahoteuse des croisades du bon sens? Veut-on enfoncer le clou pour ne plus revenir en arrière ou prendre un moment de repos après tant de changements?

Les sondeurs, aussi volatiles que les sujets de leurs enquêtes, ne peuvent hélas! nous aider. Des sept sondages effectués au cours des dernières semaines, quatre mettaient les libéraux en avance et trois les conservateurs, les néo-démocrates traînant loin derrière. Faites vos jeux!

Les avantages de Mike Harris

« Tout dépend de la question qui s'imposera à l'électeur. Si elle porte sur le meilleur gestionnaire de l'économie, Harris l'emportera facilement. Si l'on se demande plutôt qui peut mieux préserver les écoles et les hôpitaux, ce sera très serré entre conservateurs et libéraux », dit Bob Richardson, analyste chez Angus Reid.

« Mike Harris part certes en bonne position, mais il est trop tôt pour déclarer un vainqueur », ajoute Jane Armstrong, vice-présidente de la firme Environics.

Quatre facteurs jouent en faveur de la réélection du gouvernement conservateur :

■ Avec un taux de croissance de plus de 4 % et un taux de chômage de moins de 6 %, il est difficile de réclamer un changement de manager.

■ Rares sont les électeurs qui ont oublié les 30 % qu'ils ont payés en moins sur leur im-

pôt sur le revenu, avec en prime la promesse d'une autre coupe de 20 % si l'on garde le même gérant.

■ Il est difficile de ne pas admirer l'audace manifestée pour forcer la fusion municipale de l'ancienne Communauté urbaine de Toronto en une seule ville de 2,3 millions d'habitants.

■ À peu près tout le monde applaudit la troupe de Mike Harris pour avoir fait exactement ce qu'elle avait promis dans son petit catéchisme du bon sens.

Le bleu léger de McGuinty

Même si on félicite Harris d'avoir tenu ses promesses, on n'est pas nécessairement heureux des résultats obtenus, surtout avec la brutalité avec laquelle on a viré la province à l'envers.

« Le gouvernement Harris propose non pas de rénover la large maison tentaculaire de l'Ontario, mais de la raser au bulldozer et d'en bâtir une plus petite », écrivait récemment le politologue Sid Noel, de l'université Western Ontario.

L'Ontario a ainsi connu la pire période de son histoire pour les grèves du secteur public et les manifestations devant Queen's Park ainsi que dans une demi-douzaine de villes de la province.

Même David Combie, ancien maire de Toronto et ancien ministre conservateur présidant

la commission de restructuration de l'appareil gouvernemental, a qualifié de « mauvais en principe et dévastateurs en pratique » certains projets du gouvernement Harris.

Une coalition de leaders des principaux groupes religieux de la province a même parlé de « crise morale » et l'évêque John Sherlock a mis Harris en garde contre « le danger de bafouer les valeurs chrétiennes ».

Derrière toutes ces critiques pointait le ressentiment de voir la société compatissante construite en Ontario depuis 50 ans faire place au modèle américain, plus individualiste et plus brutal pour les exclus.

C'est le libéral Dalton McGuinty qui fait figure de vrai conservateur — *light blue* ou bleu léger —, selon le qualificatif malicieux de son adversaire néo-démocrate.

L'avocat d'Ottawa promet de conserver les acquis de la révolution Harris, mais avec la compassion et le sens du compromis qui ont fait la fortune de la plus grosse et plus riche province du Canada.

C'est lui le nouveau Bill Davis, l'ancien premier ministre conservateur qui vantait les mérites de la politique sans relief qui lui a permis de garder le pouvoir pendant une quinzaine d'années.

Le problème de M. McGuinty, homme de devoir et de modération, c'est que ses vertus sont moins à la mode que par le passé. Sa modération risque de ressembler à de l'indécision devant la détermination et l'inflexibilité de Mike Harris.

Son autre problème est qu'il devra partager avec un troisième larron, le néo-démocrate Howard Hampton, le vote de désenchantement et de protestation de ceux qui ne peuvent plus sentir Mike Harris.

Sauver les meubles

Le NPD brouille en effet souvent les cartes en Ontario et l'a même emporté en 1990 sous le leadership de Bob Rae.

On est cependant bien loin de ces jours de gloire et les sondages indiquent maintenant que le NPD ne recueille plus les 20 % du vote qui lui étaient auparavant acquis. Si tel était le cas le 3 juin, le parti qui a fait élire 17 députés en 1995 pourrait ne pas franchir la barre des 12 circonscriptions requises pour le titre de parti reconnu.

Le leader Howard Hampton, député du nord de la province, tout comme sa femme Shelley Martel, doit donc garder le vieux fond syndical et social-démocrate du parti.

Homme de dialogue et de compromis, l'ancien avocat syndical a déjà réussi à réconcilier le NPD avec les grands syndicats de la province. Il peut en effet se vanter d'avoir convaincu Syd Ryan, l'ancien président du syndicat des fonctionnaires qui avait recommandé de punir Bob Rae en 1995, de se porter candidat à ses côtés.

Le puissant président des Travailleurs unis de l'automobile (TUA), Buzz Hargrove, a cependant évoqué la possibilité d'un vote stratégique dans les circonscriptions où le libéral a de meilleures chances de battre le candidat de Mike Harris.

Avec une caisse électorale moins bien garnie que celle des libéraux et surtout des conservateurs, le NPD ne peut effectivement se passer des travailleurs d'élection que peut lui fournir le mouvement syndical.

Hampton entend faire campagne presque uniquement sur les dommages infligés aux services de santé depuis quatre ans. Il a d'ailleurs lancé sa campagne électorale devant le bureau du coroner, dont deux des derniers rapports ont réclamé de meilleurs soins dans les urgences et les services de santé mentale.

Si jamais il formait le prochain gouvernement, ou détenait la balance du pouvoir, Hampton promet de réviser les baisses de taxe consenties aux hauts salariés par Harris.

L'Ontario gardera-t-il un marginal aux commandes?

« Mike Harris est un marginal : géographiquement, professionnellement et politiquement. »

Cette description du premier ministre de l'Ontario figure dans le récent livre de Brooke Jeffrey — *Hard Right Turn*, aux éditions Harper Collins — sur Ralph Klein, Mike Harris et Preston Manning, les trois figures de proue de la nouvelle droite canadienne.

La professeure Jeffrey insiste sur la différence entre l'actuel premier ministre et ses prédécesseurs (Robarts, Davis, Peterson et Rae), tous avocats et habitués des grands salons ontariens.

Mike Harris, lui, vient de North Bay, petite ville forestière reculée du nord-est de la province, dont le seul titre de gloire est d'avoir vu naître les quintuplés Dionne.

Décrocheur du collège, pro de golf et moniteur de ski, enseignant au primaire après une année d'école normale, commissaire d'école, député d'arrière-ban, Mike Harris a accédé par défaut à la direction des conservateurs en 1990.

On le surnommait déjà le *tax fighter* — l'antitaxe — et il cadrait mal dans l'univers des *red Tories* qui avaient dirigé l'Ontario de 1943 à 1985.

Entouré d'une meute de jeunes loups, qui lui sont toujours fidèles, il produit en 1994 un programme électoral — la Révolution du bon sens — dans le sillage de la nouvelle droite républicaine du New Jersey et du Michigan, avec qui ses conseillers entretenaient des contacts.

Au pouvoir, Mike Harris nomme un seul représentant des minorités visibles, très peu de femmes et seulement deux députés de Toronto à son cabinet : un club de Blancs, notables de banlieue et de petites villes de province.

Sans grande expérience parlementaire et sans vernis métropolitain, cette bande de fervents néophytes décide de remanier l'appareil gouvernemental « brisé et victime d'emboulement ».

On abolit les lois d'équité dans l'emploi et antiscaus, on diminue le nombre de députés, de commissaires d'écoles et de conseillers municipaux, on restaure l'état de la structure de gouvernement des années soixante-dix.

L'intelligentsia déchire ses vêtements et s'arrache les cheveux, mais rien n'arrête la bande de Mike, maintenant surnommé « Mike le couteau » et « Mike la tronçonneuse » tellement les coupes sont draconiennes, tellement elles sont faites sans ménagement et sans consultation.

Quand les observateurs prédisent une campagne électorale vicieuse et acrimonieuse, ils font surtout référence au style de



Depuis l'annonce des élections provinciales, mercredi dernier, Mike Harris est faïonné chaque jour par des groupes de protestataires.

Mike Harris qui, tout en se présentant comme monsieur Tout-le-Monde, utilise un langage primaire pour stigmatiser ses adversaires.

On reproche surtout à ce marginal d'avoir ignoré l'ancien establishment dans sa transformation radicale de la structure de gouvernement en Ontario.

On estime que le tiers des Ontariens est derrière Mike Harris à 100 % tandis qu'un autre tiers le déteste au plus haut point. Les étincelles et les escarmouches ne manqueront pas de surgir entre ces deux groupes polarisés de l'électorat.

Il faut aussi souligner la polarisation au

sein de la nouvelle intelligentsia canadienne dont les principaux ténors logent en Ontario.

Si le *Toronto Star* demeure libéral et social-démocrate, donc farouchement opposé à Mike Harris, c'est tout le contraire au *National Post*, le nouveau quotidien national de Conrad Black, qui trouve même que les croisades du bon sens ne vont pas assez loin.

L'enjeu est de taille car il ne s'agit pas uniquement de choisir un gouvernement, mais de décider de la direction à donner à l'Ontario, et donc au Canada, pour le début du prochain millénaire.

Un libéralisme sur Mike Harris et un référendum sur sa Révolution du bon sens.

Plus

Le dauphin de Clinton patauge

*Al Gore gaffe et perd du terrain
au profit de ses adversaires à la présidence*



Richard Hétu

collaboration spéciale
NEW YORK

De tous les vice-présidents des États-Unis, Al Gore est peut-être celui à qui un président a donné le plus de place au cours de son mandat. À la fin d'avril, lors d'un service à la mémoire des victimes de la tuerie de Littleton, c'est lui qui a offert les condoléances de la nation américaine. Cette semaine, à la Maison-Blanche, il jouait encore un rôle de premier plan en s'entretenant pendant de longues heures avec l'envoyé spécial de la Russie auprès de la Serbie, Victor Tchernomyrdine.

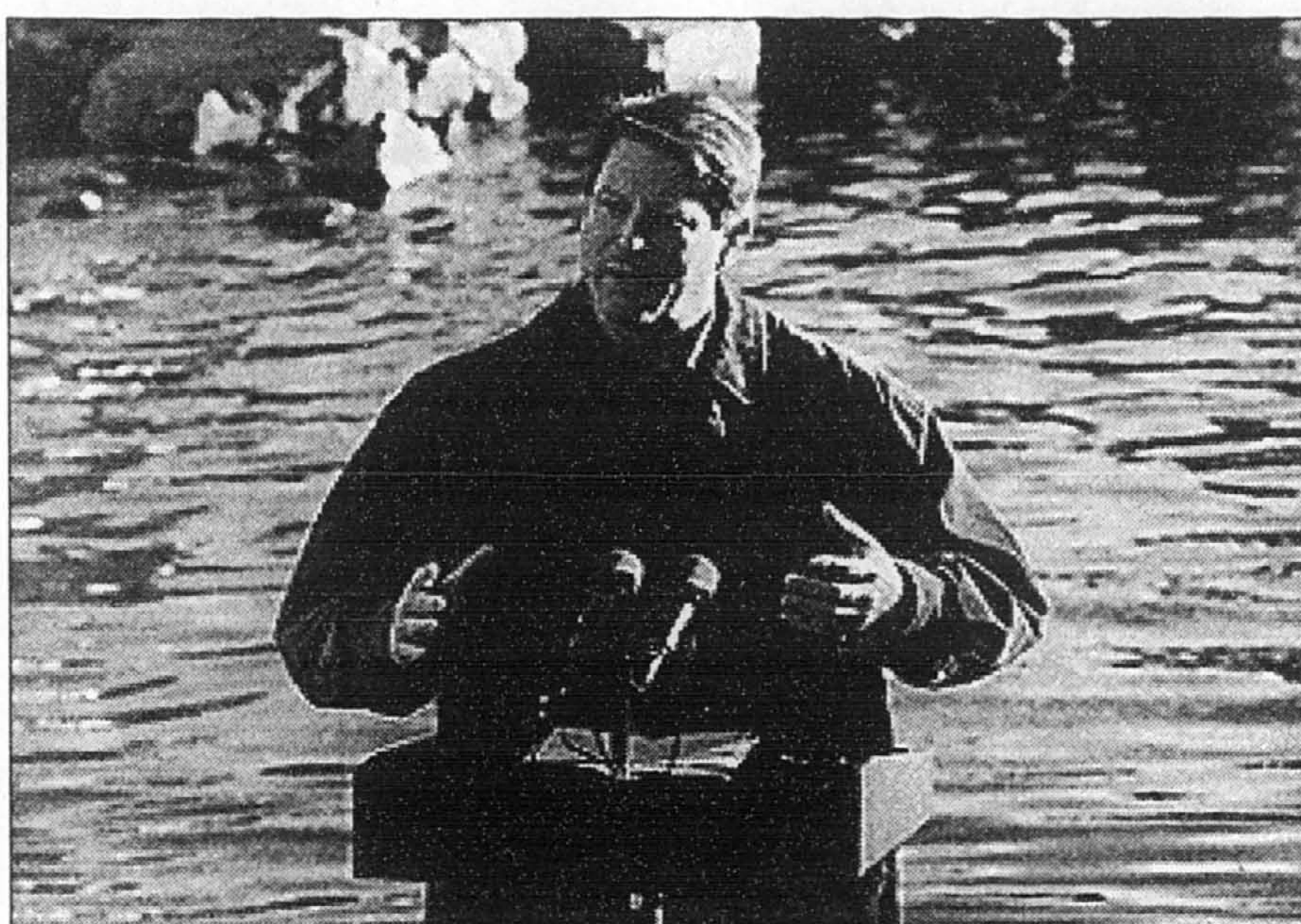
De tous les candidats aux élections présidentielles de l'an 2000, Gore est aussi celui à qui le sort semble le plus sourire. À 52 ans, il a non seulement l'expérience de la Maison-Blanche, mais également celle du Sénat et de la Chambre des représentants. Il a écrit un livre important sur l'environnement, *Earth in the Balance*. Il a servi son pays au Vietnam. Il mène une vie familiale irréprochable. Et il est au pouvoir à une époque où l'économie américaine est rugissante.

Et pourtant, les Américains boudent Al Gore. Selon tous les sondages, ils ne sont pas prêts à confier au bras droit de Bill Clinton les destinées de leur pays en l'an 2000. Ils préfèrent au vice-président les deux candidats favoris des républicains, George W. Bush et Elizabeth Dole. Et ils sont de plus en plus nombreux à tendre l'oreille à l'unique adversaire déclaré de Gore pour l'investiture du Parti démocrate, Bill Bradley, qui a connu une brillante carrière au basketball professionnel avant d'être élu sénateur du New Jersey.

Le mythomane

Gore n'a que lui à blâmer pour ses difficultés. Lorsqu'il ouvre la bouche, il lui arrive très souvent de tenir des propos qui l'exposent au ridicule. Dans une entrevue récente à la télévision, par exemple, il a revendiqué la paternité d'une des plus importantes innovations de la fin du XX^e siècle. « J'ai pris l'initiative dans la création d'Internet », a-t-il déclaré.

Gore voulait sans doute dire qu'il avait joué un rôle important au Congrès dans



De tous les candidats aux élections présidentielles de l'an 2000, Al Gore est celui à qui le sort semble le plus sourire. À 52 ans, il a non seulement l'expérience de la Maison-Blanche, mais également celle du Sénat et de la Chambre des représentants.

l'adoption de lois qui ont contribué à l'avènement de l'autoroute électronique. Mais sa façon de s'exprimer sur le sujet n'a fait que rappeler aux Américains sa propension à l'exagération, voire à la mythomanie.

La meilleure de Gore date d'il y a deux ans, quand il a prétendu être le modèle d'Oliver Barrett IV, cet étudiant d'Harvard dont l'histoire est racontée par l'auteur Erich Segal dans son livre *Love Story*, porté plus tard au grand écran. Gore a bel et bien vécu à Harvard une histoire d'amour avec celle qui allait devenir sa femme, Tipper. Il a également été camarade de classe de Segal. Mais celui-ci a nié les prétentions de Gore, rapportées par le magazine *Time*. Ce que les journalistes ont pu se bidonner.

Plus récemment, Gore a tenté de séduire les électeurs de l'Iowa en s'inventant un passé agricole au Tennessee, où il a vu le jour. En parlant de son père, il a déclaré : « Il m'a appris à nettoyer le purin de porc avec une pelle et un tuyau d'arrosage. Il m'a appris à défricher la terre avec une hache à deux tranchants. Il m'a appris à labourer à flanc de colline avec une paire de mules. Il m'a appris à soulever des bottes de foin toute la journée sous le soleil brûlant. »

L'ennui, c'est que Gore a vécu sa jeunesse à Washington, où son père était sénateur et



De curieux objets promotionnels sont apparus sur le marché en prévision de la candidature de Gore à la présidence, notamment le GoreMay Coffee (« gourmet coffee »).

où il a fréquenté la plus huppée des écoles privées.

Les petites idées

Gore est également tourné en ridicule par les médias pour les thèmes qu'il défend dans sa campagne à la présidence. Le vice-président semble vouloir suivre l'exemple de Clinton qui a été réélu en 1996 en mettant

l'accent sur de petites idées susceptibles de plaire à l'électorat de la banlieue, comme le port de l'uniforme à l'école, la lutte contre le tabac chez les adolescents et les couvre-feux dans les municipalités.

Ainsi, au cours des dernières semaines, Gore a sommé les fabricants de médicaments de grossir les lettres sur leurs étiquettes. Il s'en est pris aux compagnies aériennes pour leur façon de traiter leurs passagers. Et il a dénoncé les affres des bouchons de circulation sur les autoroutes.

Selon Gore, le prochain président des États-Unis sera celui qui comprendra « jusqu'à quel point les parents au travail sont fatigués, jusqu'à quel point ceux-ci détestent être pris dans des bouchons de circulation ».

Les médias ne sont pas les seuls à se moquer des petites idées de Gore. Bradley, son adversaire à l'investiture du Parti démocrate, ne manque jamais une occasion de les évoquer pour souligner le contraste avec ses propres idées, qui sont ambitieuses.

Bradley, qui s'est retiré du Sénat en 1996 après s'être bâti une réputation de politicien cérébral, veut se porter au secours du quart des enfants américains vivant dans la pauvreté. Il veut aussi s'attaquer au fossé qui sépare encore les Blancs et les Noirs aux États-Unis.

Le boulet du Kosovo

Les discours de Bradley ont fait de l'ancien sénateur du New Jersey la coqueluche des médias, qui ne cachent pas leur irritation à l'endroit de Gore. Récemment, l'hebdomadaire *The New York Observer*, a publié un titre à la une qui résume bien l'opinion de la classe journalistique concernant les deux candidats démocrates : « Gore gaffe, Bradley flotte. »

Reste évidemment à voir si les idées ambitieuses de Bradley trouveront un écho au sein de la population américaine, généralement réfractaire aux grands projets gouvernementaux. L'ex-sénateur est peut-être populaire auprès des journalistes, mais il n'est pas l'orateur le plus enlevé ni le politicien le plus charismatique.

À plus d'un an des présidentielles de l'an 2000, Gore ne se retrouve pas moins aujourd'hui dans une position fort semblable à celle de George Bush à la fin du règne de Ronald Reagan. Vice-président, il veut succéder à un président dont la popularité et le charisme ne font aucun doute. Il espère sans doute refaire le coup de Bush, élu par une population qui ne voulait pas toucher à une formule gagnante. Mais il a au pied un boulet que le père de George W. n'avait pas : une guerre à l'étranger.

Gore est solidaire du président dans sa campagne contre le régime de Milosevic. Mais, avant de rejoindre Tipper dans le lit conjugal, il doit chaque soir prier pour qu'elle prenne fin avant le début officiel de la prochaine campagne présidentielle. Sinon, ses petites idées risquent vraiment de ne pas peser lourd dans la balance.

Le modèle japonais des retraites

Un système qui marie avec bonheur répartition et capitalisation

JEAN-PIERRE ROBIN

Le Figaro

Les Japonais sont fiers de leurs dons d'imitation et d'industriels, qu'ils estiment sans limite. On fabrique de tout dans l'Archipel, y compris les produits les plus étrangers à la tradition nationale, des pianos ou du champagne. De leurs contacts avec l'Occident, il n'y a que le christianisme qui n'ait pas réellement réussi à s'acclimater, malgré les efforts des jésuites venus dès le XVI^e siècle.

En revanche, les institutions sociales occidentales ont été observées et assimilées. Les retraites par répartition, par capitalisation, les péculs de fin de carrière ou la pension universelle de base coexistent aujourd'hui sans complexe : « Pour un extraterrestre débarquant sur notre planète, le Japon constituerait un laboratoire permettant en un seul lieu de connaître l'ensemble des dispositifs existant et ayant existé sur Terre », considère Jean-François Estienne, dans son ouvrage *Réforme et avenir des retraites : les enseignements de l'exemple japonais* (1).

Avec une triple casquette d'assureur, d'économiste et de démographe et ses oreilles de japonophone, l'auteur a travaillé plusieurs années à Tokyo pour reconfigurer les fonds de pension des filiales japonaises de Michelin.

Le Japon est souvent présenté comme étant aux avant-postes des difficultés qui assaillent les sociétés riches et vieillissantes. Une espérance de vie de 80 ans, record mondial, et un taux de fécondité parmi les plus bas du monde (1,43 enfant) : le double problème dénatalité-vieillesse y est plus aigu que partout ailleurs.

L'empire du Soleil levant se distingue surtout par la diversité des réponses qu'il a su développer depuis plus d'un demi-siècle. Plus originale encore, l'habileté avec laquelle l'État, omniprésent, et les partenaires sociaux organisent leur dialogue. « Le génie peut résider dans la simplicité : la loi de 1954 instaurant le régime obligatoire des salariés du secteur privé impose un recalculation quinquennal, occasion d'un état des lieux, devenu heureux prétexte à une réflexion de ré-



forme potentielle de l'ensemble du dispositif, tous les cinq ans. » En pratique, le débat que tient le Comité consultatif des retraites est permanent.

Quatre piliers

La simplicité n'est pourtant pas la caractéristique du dispositif existant. Il empile tous les instruments possibles créés au fil d'une histoire commencée avec la révolution Meiji (1868) et l'ouverture à l'étranger.

Tout d'abord un régime de base, par répartition, mis en place dans l'après-guerre et auquel participent de façon obligatoire 79,2 millions de cotisants. Seules conditions : être résident au Japon et appartenir à la classe d'âge 20-60 ans.

Le deuxième pilier a le même caractère étatique obligatoire, mais il ne concerne que

Le Japon est souvent présenté comme étant aux avant-postes des difficultés qui assaillent les sociétés riches et vieillissantes.

les 38,8 millions de salariés du secteur privé. Ce « régime complémentaire » prend ses origines dans un système de capitalisation créé en 1942 par le gouvernement, dont la véritable finalité était alors de servir d'impôt de guerre. De leur côté, les fonctionnaires disposent de régimes complémentaires spécifiques, ainsi que les non-salariés, mais sous forme de « fonds de pension populaires », à adhésion volontaire.

Un troisième pilier — 12,1 millions de cotisants — est formé par les fonds de pension (loi de 1965). « Mais dans une version peu anglo-saxonne, puisqu'il existe un lien organique et de performance entre le régime étatique obligatoire et les fonds de pension », nous dit Jean-François Estienne.

Quatrième et dernier niveau, par ailleurs le plus ancien : le système des « péculs » que les entreprises s'engagent à verser à certains de leurs salariés et représentant jusqu'à trois années de salaire. Ces fonds peuvent être accumulés à l'extérieur, dans des fiducies (trusts) ou des compagnies d'assurance vie. Mais l'entreprise reste responsable de la garantie de versement, y compris en cas de faillite de la compagnie d'assurances, ce qui n'est plus une hypothèse théorique depuis la liquidation de Nissan Life en 1997 !

Comparaisons

Outre sa diversité baroque, le système nippon cultive l'art du paradoxe : « Les régimes étatiques fonctionnant en répartition cumulent des réserves supérieures à 150 000 milliards de dollars canadiens, ce qui représente le double des actifs accumulés des fonds de pension. »

Les Japonais se sont préparés à affronter les défis de l'heure. Démographiques, mais aussi financiers, car la fragilité du système bancaire nippon, des assurances et des entreprises elles-mêmes, constitue une lourde hypothèque. On murmure, comme pour beaucoup de grands groupes, que Nissan (automobile) aurait sous-provisionné de 7,5 milliards de dollars — l'équivalent de la participation de Renault — le fonds de retraite de ses employés.

Mais le débat est instruit, sans faux-fuyant. Le Comité consultatif des retraites n'a d'ailleurs pas le monopole des prestations. Pour la première fois, le ministère de la Santé a publié en 1998 un livre blanc, avec cinq scénarios à l'horizon 2025 : du maintien des prestations, mais avec des cotisations portées à 34,3 % du salaire, jusqu'à l'arrêt total des régimes complémentaires de répartition qui seraient remplacés par une capitalisation individuelle ou collective. Le premier livre blanc sur le sujet, à partir duquel un projet de loi doit être discuté en 1999, alors que la France s'apprête à publier sa troisième édition depuis 1991, avant de passer à l'acte.

(1) Ed. La Bibliothèque d'économie financière.

Plus

L'enfer à 1000 degrés du tunnel du Mont-Blanc

Une catastrophe due aux négligences et aux armadas de camions



Louis-Bernard Robitaille

collaboration spéciale
PARIS

Un mois après la tragédie du tunnel du Mont-Blanc, on ne sait toujours pas avec exactitude combien de personnes sont mortes dans l'incendie du 24 mars qui a résisté 55 heures à l'intervention des pompiers français et italiens. « C'était Pompéi », dit un responsable français. Avec une chaleur qui par endroits atteignait les 1000 degrés Celsius, les carcasses des 24 poids lourds et de la dizaine de voitures coincées dans la « boule de feu » ont pratiquement fondu, et leurs occupants ont été carbonisés.

On a maintenant une liste définitive de 41 morts, mais seulement la moitié d'entre eux ont été formellement identifiés, les restes étant inutilisables. On a aussi des doutes concernant quatre autres disparus, qui se trouvaient probablement dans le tunnel le 24 mars avant midi, mais sans qu'on ait aucune certitude à leur sujet. D'ailleurs, sur les raisons mêmes et le déroulement de la catastrophe, on attend désormais les résultats de la commission d'enquête pour savoir ce qui s'est passé.

À ce détail près qu'elle s'est déroulée à une vitesse foudroyante, la tragédie du Mont-Blanc offre tous les ingrédients nécessaires à un nouveau film-catastrophe, où se conjuguent à la fois la fatalité et les négligences humaines, le suspense et quelques actes d'héroïsme individuel.

À première vue, le tunnel du Mont-Blanc, réalisé en 1965, et qui reste avec près de 12 kilomètres l'un des plus longs d'Europe, avait un aspect plutôt rassurant. Contrairement aux vieux et sombres tunnels, beaucoup moins longs, qu'on trouve en Italie du Nord, notamment sur le parcours entre Nice et la Toscane, en bord de mer, le Mont-Blanc était bien éclairé, propre, bien entretenu.

Il n'y avait pas de voie de secours en prévision des accidents, mais les voies étaient relativement larges. Depuis 1965, la quinzaine d'incendies qui s'étaient déclarés avaient été rapidement maîtrisés. Des abris pour 40 personnes, pressurisés et alimentés en air frais, avaient été aménagés tous les 300 mètres. On avait modernisé les conduits d'évacuation de fumée. Contrairement à ces vieux tunnels italiens à deux voies étroites et où les véhicules foncent à 150 kilomètres à l'heure, sans aucune marge de manoeuvre en cas d'accident, le Mont-Blanc était plutôt rassurant.

Ce qui s'est passé le 24 mars relève à la fois pour l'instant de mystères pas encore élucidés et d'un enchaînement fatal de négligences et de faiblesses de conception qu'il reste à établir dans le détail.

Ce matin-là à 11 h, le chauffeur belge d'un énorme camion de transports (de marque Volvo) constate que le feu s'est déclaré dans sa remorque transportant de la farine et de la margarine — produits inflammables, mais pas particulièrement dangereux. Il s'en aperçoit au moment où il se trouve pratiquement à mi-parcours, vers le kilomètre six. Normalement, les caméras de surveillance auraient dû se déclencher instantanément et provoquer une interruption immédiate du trafic dans les deux sens. Il semble que le dispositif ait nettement mieux fonctionné du côté italien, où la quasi-totalité des véhicules ont réussi à faire demi-tour et à échapper à la fournaise. Venant du côté français, une trentaine de véhicules coincés dans le brasier. Bref le système d'alerte paraît gravement mis en cause dans un drame où chaque seconde comptait. Un jeune motocycliste italien a eu le temps de secourir trois personnes du sinistre et de les sortir du tunnel, avant de périr lui-même à la quatrième tentative, sans doute à cause des gaz asphyxiants.

La chaleur d'un chalumeau

Selon les premières constatations, qui demandent confirmation, il y aurait eu (de la part des Italiens ?) des manoeuvres à contresens, consistant à envoyer de l'air frais dans le tunnel, ce qui aurait eu pour effet d'attiser brutalement le foyer d'incendie. En tout cas, cet incendie, soudain mais plutôt banal, a atteint dans des délais extrêmement courts une intensité pour l'instant inexplicable. « À 1000 degrés, c'est l'équivalent de la chaleur d'un chalumeau », précise un responsable de la sécurité. Ce qui explique à la fois qu'un pompier français ait trouvé la mort et que les équipes françaises et italiennes aient mis 55 heures à réduire le coeur du brasier et à faire jonction.

À l'intérieur du tunnel, des voyageurs sont morts au volant de leur véhicule, sans doute atteints à une vitesse foudroyante par les gaz asphyxiants. D'autres étaient en train de fuir sur la chaussée. D'autres enfin avaient trouvé



Photothèque REUTERS

Un policier italien monte la garde devant l'entrée du tunnel, trois jours après l'incendie.

tunnels, ceux du Mont-Blanc et de Fréjus, avaient « des marges de capacités importantes » !

Trois jours après la catastrophe, le même ministre des Transports, Jean-Claude Gaysot, admettait publiquement que la seule solution raisonnable pour le transport des marchandises au travers des Alpes (9000 camions par jour) ou des Pyrénées (11 000) était, sinon le chemin de fer, du moins le « feroutage », c'est-à-dire la mise sur wagons soit des camions soit des conteneurs : « Comme la totalité du transport de marchandises européen vers l'Italie emprunte le Mont-Blanc ou Fréjus, il faut prendre des mesures en ce sens. »

En fait, la catastrophe du 24 mars renvoie au problème d'ensemble du transport routier, en France et en Europe. Pour des raisons de commodité, les marchandises ont depuis 30 ans progressivement déserté le rail, qui ne détient plus que 25 % du marché, contre 72 % pour la route.

Pour les entreprises, la route présente tous les avantages : aucune rupture de charge, flexibilité totale pour la livraison... et jamais de grève comme dans les chemins de fer. Dans la distribution, on a même inventé le « flux tendu », qui consiste à stocker dans des camions de plus en plus géants les marchandises qu'on mettra directement sur les rayons des grandes surfaces à l'arrivée.

Un lobby puissant

À partir d'un certain point, le lobby routier est devenu, au moins en France, tellement puissant qu'on a multiplié continuellement les concessions en sa faveur.

Le prix du diesel est demeuré extrêmement bas, les droits de péage sur les autoroutes sont très inférieurs au dommage considérable causé chaque année par ces armadas de camions. Ajoutons à cela une absence de réglementation européenne sérieuse (notamment sur les heures de travail) et une concurrence effrénée entre quelque 50 000 entreprises de transport (souvent minuscules). Tout cela a fait que les prix du transport routier sont restés anormalement bas (en comparaison du rail notamment) et que la tendance a continué à s'accroître. Aujourd'hui, si vous prenez l'autoroute Paris-Lyon, même la nuit en plein hiver, vous dépassez à vos risques et périls des caravanes ininterrompues de poids lourds qui vous aveuglent de trombes d'eau et de fumée.

En Suisse, petit pays où le souci de l'environnement est resté permanent, le transport routier est pratiquement interdit sur de longues distances, et on a aménagé entre autres deux tunnels ferroviaires de 20 et 50 kilomètres, alors que le fameux tunnel Lyon-Turin reste un vague projet, que chacun trouve trop cher à 35 milliards de francs (9 milliards de dollars). Il est vrai que les entreprises de transport routier, qui ont déjà paralysé la France pendant dix jours à deux reprises en 15 ans, ne sont guère favorables ni au feroutage ni à quelque réglementation, synonymes de baisse de rentabilité.

En fait, le dossier du transport routier dans les pays du centre de l'Europe a tellement traîné qu'il est devenu chaque année plus coûteux et difficile à traiter de manière raisonnable. Alors qu'il y a déjà beaucoup trop de poids lourds en Belgique, en France ou en Italie, on voit leur nombre augmenter d'une année sur l'autre, sans qu'aucune politique soit adoptée à ce sujet.



Photothèque REUTERS

Vingt-quatre heures après l'accident, l'incendie fait toujours rage. Les secours affluent côté français.

refuge dans les abris de secours, qui n'ont pas résisté plus de quelques minutes à la chaleur effroyable.

La prévention

Malgré un bon entretien apparent, le tunnel du Mont-Blanc, construit en 1965 selon une conception aujourd'hui complètement dépassée, était devenu avec les années de plus en plus dangereux.

Au point de départ, on a une chaussée large de sept mètres seulement, qui interdit l'aménagement d'une voie de secours. Il n'y a pas de trappe verticale d'évacuation des fumées. Comme il n'y avait jamais eu d'incident grave, on a constaté après la tragédie que les équipes de secours françaises et italiennes n'avaient pas fait de véritable exercice de sécurité en 25 ans : pour ce faire il aurait fallu interrompre le trafic pendant 12 ou 24 heures, ce qui aurait représenté un manque à gagner de plus d'un million de dollars (chaque poids lourd paie près de 400 \$ le droit de passage, et il y en a 2500 en moyenne chaque jour). Et l'hypothèse d'un incendie aussi violent n'avait jamais été envisagée.

Des rapports alarmants avaient été transmis par les services de sapeurs-pompiers à la société Autoroute et Tunnel du Mont-Blanc (ATMB) au cours des dernières années, concernant notamment le manque d'exercices de sécurité des équipes de secours. Mais l'ATMB était ce qu'on appelle en France un « fromage de la République », une sorte de sinécure grassement payée et qui récompensait des amis politiques méritants. L'ancien premier ministre Édouard Balladur en avait été président de 1968 à 1981, et l'actuel président Rémy Chardon est un ancien chef de cabinet de Jacques Chirac. Avec un chiffre d'affaires avoisinant les 200 millions de dollars par année et 11 millions de dollars de profits, l'ATMB était une affaire qui marche... sans qu'on ait vraiment besoin de s'en occuper.

D'autres intervenants locaux avaient déjà tiré la sonnette d'alarme et prévenu de risques de catastrophes. D'ailleurs, les habi-

tants de la ville voisine de Chamonix savaient depuis longtemps que toute cette construction autoroutière était dangereuse. Avec une route très étroite en lacet et des pentes atteignant les 7 %, il y avait une centaine d'accidents par année, et entre 30 et 40 camions renversés (parfois au fond du ravin).

« Le problème, dit aujourd'hui Michel Charlet, maire de Chamonix, ce n'est pas tellement le temps que les équipes françaises et italiennes ont mis à donner l'alerte ou à intervenir, le vrai coupable, c'est cette masse effrayante de camions qui défilent tous les jours. »

« Parce que l'essence est moins chère en France, ils se présentent avec des réservoirs pleins atteignant 1000 litres, une quarantaine de tonnes de marchandise inflammable, parfois explosive. Avec la déclivité de la route, ils ont un turbo proche de l'explosion à l'entrée du tunnel, ce sont de vraies bombes roulantes... »

Une armée de camions

Dans les premières années d'exploitation du tunnel, automobilistes et camionneurs manifestaient une certaine appréhension, respectaient de grandes distances de sécurité et les limitations de vitesse. Mais au fil des ans, l'ATMB a cessé de faire respecter ces distances, par souci de rentabilité, et les usagers eux-mêmes se sont habitués à rouler dans le tunnel comme sur une autoroute banale. En 30 ans, le trafic poids lourd a été multiplié par 20. Sur près de 2 millions de véhicules dans une année, il y a près de 800 000 camions, avec en période de pointe jusqu'à 5000 camions dans une seule journée.

On a atteint un tel volume de trafic qu'il y a même des problèmes de pollution autour de Chamonix. Et pendant ce temps, un rapport d'experts remis en mai 1998 au ministre français des Transports déconseillait la construction (trop coûteuse) d'un tunnel ferroviaire au travers des Alpes en vue du doublement du trafic routier d'ici à l'an 2010 et affirmait sans rire que les deux principaux

Plus

Le pays qui refusait la guerre

Le Monténégro ne se laisse pas embrigader dans une guerre qui n'est déjà plus la sienne

PATRICK DE SAINT-EXUPÉRY
Le Figaro, PODGORICA

Il est des situations difficiles à décrire, des pays qui échappent au sens commun, des personnalités qui défient l'entendement. Au Monténégro, tout cela est vrai. Il ne s'agit pas de complexité, mais d'irréalité. Ici le concret vous fuit : vous avez beau courir après, vous ne faites que vous épuiser en une course perdue d'avance.

Il y a peu, il y eut une grosse nuit de bombardements sur l'aéroport de Podgorica, capitale de ce pays de 650 000 habitants. Peu après minuit, alors que la pleine lune illuminait la cité enserrée par de hautes montagnes, les zébrures orangées des bombes se mirent à balayer l'obscurité en vagues successives. Cela fut intermittent et dura trois quarts d'heure. Les points d'impact se situaient à moins de huit kilomètres du centre-ville, les vitres tremblaient. Une dernière salve, particulièrement impressionnante, résonna. Ce fut comme si un train fou traversait la ville en pleine nuit. Le grondement apaisé, le silence revint. Pour être troublé quelques minutes plus tard par un étrange crépitemment venu d'un balcon proche : satisfaites du spectacle, quelques personnes applaudissaient...

Le lendemain, à l'aube, la vie reprenait. Comme si de rien n'était, les enfants retournaient à l'école, les jeunes filles arboraient leurs plus courtes jupes et les hommes désœuvrés tenaient salon en occupant les terrasses ensoleillées des cafés. Du bombardement de la veille, il était bien sûr question. Mais on en parlait sur un ton détaché, indifférent, comme une bonne vieille histoire que l'on se raconte le soir à la veillée.

Sur le coup de midi, en ce lendemain de bombardements, un groupe d'une dizaine de femmes descendit dans la rue. Elles portaient chacune un balai et, sur ce balai, une pancarte condamnant le raid de l'OTAN. On pouvait y lire : « Non à l'agression. » En tête, l'une des femmes déployait avec force mouvements et rage contenue un drapeau yougoslave. À la voir balayer l'air, on sentait bien qu'elle aurait aimé entraîner la foule, qu'elle avait la vengeance au cœur, mais, à l'entour, il n'y avait qu'indifférence et ricanements.

État constituant de la Fédération yougoslave, le Monténégro est en guerre. Oui, en guerre. Vous n'y croyez pas ? Les Monténégrins non plus. Cette guerre n'est pas la leur, ils n'en veulent pas, ils n'en veulent plus.

Au début des années 90, quand le bruit des canons s'imposa en Croatie puis en Bosnie voisine, ils furent nombreux à descendre de leurs sombres montagnes pour par-

tir à l'assaut de Dubrovnik, citadelle qui, en son écrin de l'Adriatique, nourrissait tant d'envies. En 1993-1994, ils furent encore un certain nombre à participer aux combats de leurs cousins serbes de Belgrade. Mais, contrairement à ces derniers, les Monténégrins prirent prétexte de la signature des accords de Dayton pour croire à la paix.

Un difficile cousinage

Ils étaient fatigués, avaient constaté que cela ne les menait nulle part et décidé qu'il était temps de passer à autre chose. Belgrade était alors baignée par un sentiment identique. Dans les rues de la capitale de Serbie, des milliers de manifestants protestaient contre Slobodan Milosevic. Apparemment, le Monténégro et la Serbie partageaient le même destin. En fait, les deux pays cousins s'apprêtaient à prendre leurs distances.

Le mouvement s'est effectué en deux temps. Déjà penché sur le chaudron kosovar qu'il s'efforçait de porter à ébullition, Slobodan Milosevic s'empara de la présidence de la Fédération yougoslave et plaça à la tête de la Serbie l'un de ses hommes liges. Au Monténégro, en revanche, le maître de Belgrade ne put imposer son candidat. Ancien des Jeunesses communistes, ex-supporter de la politique nationaliste, homme d'appareil devenu premier ministre, Milo Djukanovic, 37 ans, l'emporta d'une courte tête sur la base d'idées réformatrices, libérales et démocratiques.

Guérison

Slobodan Milosevic ne voulait pas reconnaître le résultat du scrutin. Milo Djukanovic nia, lui, toute légitimité au pouvoir fédéral yougoslave sans toutefois jamais envisager de faire sécession. Les deux hommes étaient brouillés.

Ce bouleversement produisit immédiatement d'étranges résultats. Présent au Monténégro à cette période, un journaliste voyageant en bus se souvient avoir entendu cette remarque : « Mais tu sais, glissa un passager serbe à son voisin, maintenant, ça n'a plus d'importance que tu sois musulman ou albanais, on est tous Monténégrins. »

C'était fou, ce n'était qu'un début. Alors qu'à Belgrade, l'opposition se trouvait coincée dans une impasse par l'unité nationale refaite autour du Kosovo menacé, le Monténégro se libérait du discours qui, peu avant, avait incendié les esprits. Plutôt que de se pencher sur un passé insatiatement martelé, on se mit à faire des projets, à penser à l'avenir, à envisager un futur. Peu à peu, le président Milo Djukanovic entreprit de rétablir la confiance de son petit pays contaminé par les peurs venues de Serbie. Inlassablement, il prononça des paroles simples et de bon sens qui, toutes, visaient à un objectif : la guérison.



PHOTO REUTERS

État constituant de la Fédération yougoslave, le Monténégro est en guerre. Oui, en guerre. Vous n'y croyez pas ? Les 650 000 Monténégrins non plus. Après les conflits du début de la décennie en ex-Yougoslavie, le président Milo Djukanovic a peu à peu entrepris de rétablir la confiance de son petit pays contaminé par les peurs venues de Serbie.

Slobodan Milosevic ne pouvait apprécier : « Il a particulièrement besoin de montrer sa force au Monténégro, explique le vice-premier ministre Novak Kilibarda. Par notre exemple, nous sommes un adversaire politique dangereux. Nous faisons la démonstration qu'il est possible de sortir en douceur du nationalisme. Nous avons un ministre albanais, des relations avec le monde libre, la démocratie et les bases d'un système capitaliste. Et tout cela alors que nous sommes

yougoslaves. Pour Milosevic, c'est insupportable : nous sommes comme une puce qui le démange. »

Un appel à la police

Pour contrer les velléités de Belgrade qui, sous couvert de la guerre engagée contre l'OTAN, tente de reprendre la main au Monténégro, le pouvoir a mobilisé en masse les forces de police. Dans tous les commissariats du pays, des dizaines d'hommes sont venus prendre armes et uniformes.



Illustration La Presse

Et tandis que l'armée ne parvenait pas à mobiliser — « C'est la première fois dans l'histoire du Monténégro, souligne un responsable, qu'il faut mettre des menottes aux gens pour les mobiliser », les effectifs de la police se sont mis à gonfler jusqu'à atteindre plus de 15 000 hommes. « Il y a 20 000 soldats yougoslaves au Monténégro, explique un policier. Nous ne pouvons pas les affronter, c'est évident. En revanche, nous les neutralisons. Ces soldats, ce sont nos frères, nos cousins... Moi-même, j'ai un frère dans l'armée. On ne va pas se tirer dessus entre nous. »

Et non. D'autant qu'aux commandes du pays, Milo Djukanovic et son gouvernement mènent une politique d'un rare doigté, n'hésitant pas à stigmatiser Slobodan Milosevic, tour à tour présenté comme un « homme du passé » ou « un homme ayant besoin de soins mentaux », ils veillent à ne pas franchir la ligne rouge qui, inévitablement, les désignerait comme des cibles. Jamais, par exemple, ils ne l'accusent de crimes, ne mettent ouvertement en cause le bien-fondé de la politique serbe au Kosovo, « affaire intérieure à la Serbie », ou n'évoquent un divorce d'avec la Yougoslavie. Ils condamnent bien sûr les bombardements de l'OTAN, mais ne parlent pas d'agression.

Un discours raisonnable

Conscientes de leurs limites et fortes de leur compagnonnage avec Belgrade, les autorités de Podgorica ont arrêté une stratégie claire : faire de Slobodan Milosevic un paranoïaque, pas un criminel, afin de pouvoir faire entendre raison à un peuple qui, s'il peut rejeter un fou, aura du mal à admettre une quelconque participation dans les crimes de son maître.

Plutôt que de tuer, il s'agit de compatir pour mieux étouffer. Et cela marche. La preuve en est ce Monténégro où tous, Serbes, Albanais, Musulmans et Monténégrins tiennent à de rares exceptions près un discours raisonnable. Comme si cet ancien royaume montagneux, entouré de pays en guerre, se trouvait dans l'oeil du cyclone.

« Les Albanais du Kosovo se sont trompés, dit un responsable albanais monténégrin, ils n'auraient jamais dû passer de la guerre pour les droits civils à la guerre civile. » « Les Serbes ont été trop loin, soupire un nationaliste serbe, ils ont fauté. » Un ancien milicien grand serbe ne pense plus qu'à bâtir le troisième étage de sa maison dans la banlieue de Podgorica, un autre avoue avoir été « un peu fasciste ». Dans le lointain, les sirènes résonnent. Peut-être un bombardement de l'OTAN. Des enfants achètent des glaces. Leurs parents les font rire. Ils ont peut-être peur, mais ils le nient au quotidien. La guerre ? Les guerres ? Quelles guerres ?...

Le profit est vert

David Suzuki mise sur les maladies et le profit pour induire une révolution verte



Mathieu Perreault

Les admonitions des scientifiques n'ont pas suffi. Les inondations, tornades, verglas et autres catastrophes naturelles ont à peine fait progresser le dossier. Les records de chaleur, peu s'en plaignent.

Comment soulever une vague de fond de l'opinion publique pour sabrer la consommation de pétrole, gaz et charbon ? David Suzuki espère maintenant frapper l'imagination avec les maladies et les profits.

Asthme, malaria et cancer sont en vedette dans le rapport *À couper le souffle*, dont la version française était dévoilée cette semaine à Montréal, six mois après l'original en anglais. « Jusqu'à 1900 décès par an à Montréal », « 16 000 au Canada », « 28 % plus d'asthme chez les garçons » : les enquêtes de santé publique sur la pollution de l'air frappent davantage que les trois degrés de croissance de la température moyenne annoncés d'ici 2100.

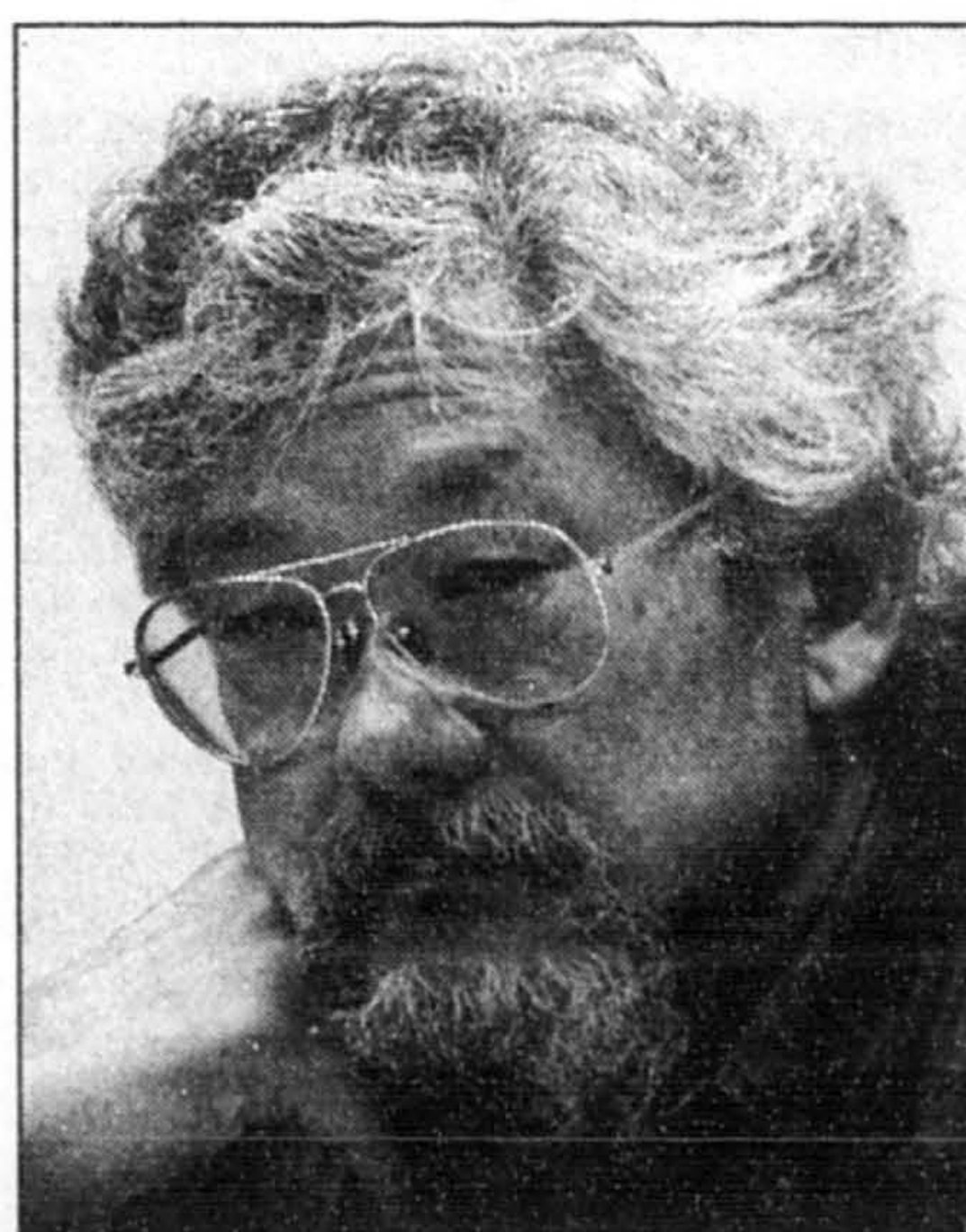
David Suzuki n'oublie pas la logique comptable : sa révolution verte comporte aussi des profits mirobolants. « Le vent

constitue le segment à la plus forte croissance du marché de l'énergie : 30 % par année », répète l'environnementaliste durant une rencontre sollicitée auprès de l'équipe éditoriale de *La Presse* par la fondation écolovancouveroise qui porte son nom. « Ça dépasse celle des téléphones cellulaires. L'énergie solaire est deuxième avec une croissance de 16 % par année. »

Selon le zoologue canadien de 63 ans, dont les premières recherches portaient sur la génétique des mouches à fruit, la lutte contre le déficit mènera de même à l'efficacité énergétique. « Récemment, Cadillac Fairview et la Ville de Toronto annonçaient des investissements de plusieurs millions pour rafraîchir l'efficacité énergétique du centre Toronto Dominion. Ils vont récupérer leur investissement en trois ans. La facture de chauffage des écoles de Toronto est de 50 millions ; si on pouvait la baisser de 25 % à 30 %, ça serait autant de plus pour l'éducation. »

À couper le souffle, une synthèse d'études écrites par un épidémiologiste et deux médecins, prévient même que les sommes nécessaires pour « lutter contre les effets directs du changement climatique » amèneront d'autres coupes dans « les services essentiels de santé publique ».

La réforme de l'énergie propre devra s'accompagner de règles du jeu « équitables ». « Il faut arrêter de subventionner le pétrole, le gaz et le charbon. Aux États-Unis, ça représente 50 milliards US par an. Ici, les mégaprojets d'Hydro-Québec sont lourdement subventionnés, de même que la nucléaire d'Hydro-Ontario. » L'hydroélectricité ne trouve pas grâce à ses yeux, car « les coûts



David Suzuki

PHOTO ROBERT NADON. La Presse

sociaux et écologiques des barrages sont énormes », alors que le nucléaire pêche par les risques d'accidents et l'impossibilité de calculer les frais de dégradation du combustible.

Si le vent et le soleil forment une mine d'or, pourquoi les producteurs d'énergie n'investissent-ils pas davantage ? « Les compagnies d'électricité ne pensent qu'à forer et pomper. C'est leur manière de voir le

monde. » Les politiciens ont les mains liées par les lobbies. « Le livre rouge libéral est très progressiste, mais les actions de Jean Chrétien n'ont pas suivi, soutient M. Suzuki. Il doit sa majorité à l'Alberta. C'est pour cette raison que le Canada est incroyablement en retard au niveau de l'environnement. »

Le salut viendra des pressions populaires, selon lui. À Calgary, où le marché de l'électricité a été récemment déréglementé, une entreprise a réussi à attirer « 1000 clients en quelques mois » avec de l'énergie qu'elle vendait 5 \$ plus cher par semaine, mais qu'elle garantissait « verte ».

Les Québécois sont bien placés : Lucien Bouchard et Jean Charest ont tous deux été ministres de l'Environnement (sous Mulroney) et Hydro-Québec a le plus gros parc éolien du pays. J'avais eu l'impression qu'il était sincère quand M. Bouchard m'avait dit, en 1989 : « Le réchauffement planétaire constitue une menace à la survie de notre espèce. » Et Jean Charest a signé la convention de Rio en 1992. »

L'autre obstacle à la mobilisation populaire réside dans les médias, selon David Suzuki. « Ils présentent le réchauffement planétaire et son lien avec l'utilisation des combustibles fossiles comme une controverse scientifique. Mais ce n'en est pas une. Une infime minorité de chercheurs contestent ce lien, et ils sont payés par l'industrie du pétrole ou du charbon. On ne sait pas quel effet aura la masse de carbone qui se perd dans l'atmosphère ; peut-être y aura-t-il un refroidissement, peut-être une accélération de l'effet de serre. Tout ce que l'on sait, c'est que depuis la Révolution industrielle, la planète se réchauffe. »

Politique

Axworthy accuse le NPD d'affaiblir l'OTAN

Le Nouveau Parti démocratique demande l'arrêt des frappes aériennes

GILLES TOUPIN
du bureau de La Presse, OTTAWA

Le ministre des Affaires étrangères, Lloyd Axworthy, a accusé hier le Nouveau Parti démocratique d'affaiblir l'initiative de l'OTAN contre la Yougoslavie en appelant à la fin des frappes aériennes contre l'appareil de pouvoir de Milosevic.

M. Axworthy, qui rentrait d'une tournée de neuf jours à l'étranger, où il a notamment participé jeudi en Allemagne à la rencontre ministérielle du Groupe des huit (G8), a constaté « avec regret » à son retour à Ottawa hier que la troupe d'Alexa McDonough s'était en effet désolidarisée de la position commune de tous les partis au Parlement canadien.

« Je regrette beaucoup, a dit le ministre, qu'ils aient brisé le consensus canadien en se détournant d'une formule nécessaire et qui connaît du succès. » Le rejet par le

NPD de la stratégie actuelle de l'OTAN, estime le ministre, « affaiblit notre initiative en faisant fi de la pression nécessaire qu'il faut appliquer sur le régime de Belgrade pour qu'il revienne à la table de négociation ».

Le ministre s'est dit par ailleurs préoccupé pour la sécurité du député néo-démocrate, Svend Robinson, qui a annoncé avant-hier qu'il se rendrait dans quelques jours au Kosovo et en Serbie pour constater de ses propres yeux la situation sur le terrain.

« Nous sommes dans un pays li-

bre, a commenté Lloyd Axworthy. M. Robinson a le droit d'aller en Yougoslavie. Ce qui nous préoccupe, c'est sa sécurité. Nous allons faire de notre mieux, mais nous n'avons pas de représentations à Belgrade. J'ai demandé à mes hauts fonctionnaires ce matin de faire du mieux qu'ils peuvent pour lui venir en aide. Il est canadien, il a droit à cela. »



Lloyd Axworthy

Le ministre des Affaires étrangères a par la suite livré ses impressions de l'accord convenu la veille en Allemagne entre les membres du Groupe des huit. Il a souligné que l'accord contenait les germes d'une résolution du conflit. « Ce qui est important, a-t-il dit, c'est que les initiatives diplomatiques se

poursuivent. Le secrétaire général de l'ONU vient de nommer son envoyé spécial. Je pense que M. Tchernomyrdine continue son action. La secrétaire d'État, Mme Albright, souhaite que l'on travaille en permanence avec l'émissaire russe. »

M. Axworthy croit qu'il y a dans l'accord du G8 de quoi permettre à Belgrade de faire une sortie de crise honorable ; il y a notamment l'assurance de la préservation de l'intégrité territoriale de la Yougoslavie. Il y a aussi la volonté de désarmer l'UCK, l'Armée de libération du Kosovo, chose qui ne sera pas aisée, a confié le ministre.

« La clé pour moi, estime le ministre, la base de tout accord, c'est d'arriver à une résolution au Conseil de sécurité. »

Enfin, le ministre a répondu aux allégations de l'ambassadeur de Yougoslavie à Ottawa, M. Pavle Todorovic, qui le matin même avait affirmé, lors d'une rencontre avec

la presse, que les récits des réfugiés kosovars sur le nettoyage ethnique au Kosovo n'étaient que pure invention.

Le responsable de la diplomatie canadienne s'est insurgé contre cette déclaration. Il a raconté son passage du week-end dans les camps de Macédoine.

« Ces gens sont profondément touchés, a-t-il dit en parlant de sa visite du week-end dernier dans les camps de réfugiés de la Macédoine. Je ne crois pas avoir déjà vu quelque chose de semblable. Il y avait des gens qui ne pouvaient plus parler tellement ils étaient affectés. D'autres me racontaient leurs expériences avec des détails très crus. Personne ne les endoctrine ou leur dit quoi dire. C'est une tragédie humaine qu'on n'a pas vu en Europe depuis la Deuxième Guerre mondiale. Et c'est d'une telle ampleur que ce ne sont pas des histoires qui peuvent être inventées. »

Aide à l'enfance : Québec dit non au programme fédéral

VINCENT MARISSAL
du bureau de La Presse, OTTAWA

Le Québec ne participera pas au programme d'action national pour les enfants lancé hier par le fédéral et les neuf autres provinces. Plus encore, le ministre des Affaires intergouvernementales canadiennes, Joseph Facal, s'est rendu à Saskatoon pour avertir Ottawa de se tenir loin des juridictions québécoises.

Le gouvernement du Québec, affirme M. Facal, n'a rien contre le fait que les autres provinces et l'Ontario discutent des politiques à l'enfance. Mais non merci, très peu pour nous, a indiqué Joseph Facal à ses collègues et au ministre fédéral Pierre Pettigrew réunis hier à Saskatoon.

« Notre gouvernement a mis en place depuis plus de deux ans une politique familiale dont nous pouvons être fiers, a expliqué M. Facal à La Presse. Nous avons déjà fait nos devoirs. »

Le ministre rappelle la politique des garderies à 5 \$, la maternelle à temps complet à 4 ans, la perception automatique des pensions alimentaires et la création du ministère de la Famille et de l'Enfance.

Encore échaudé par l'entente sur l'union sociale signée par toutes les autres provinces et l'Ontario, Québec veut se prémunir contre toute nouvelle initiative fédérale dans des domaines de compétence provinciale.

Or l'aide à l'enfance semble de plus en plus se dessiner comme la

priorité du prochain budget fédéral, comme la santé en 1999 et l'éducation en 1998 avec les bourses du millénaire.

« Si cette consultation des provinces et d'Ottawa sur le programme à l'enfance devait mener à de nouveaux programmes nationaux, nous voulons nous assurer que nous recevrons notre part et que nous pourrions gérer nos propres programmes comme on l'entend, indique M. Facal. Pas question de souscrire à des objectifs pancanadiens décidés par Ottawa et appliqués dans les provinces. »

Sans aller jusqu'à parler de la prochaine guerre de compétences entre Ottawa et Québec, Joseph Facal a tout de même jugé bon de faire l'aller-

retour à Saskatoon pour réitérer la position du Québec.

« Nous n'avons pas signé l'entente sur l'union sociale pour ne pas cautionner l'intrusion du fédéral dans les champs de compétence des provinces », dit-il.

M. Facal a également profité de son passage dans la capitale de la Saskatchewan pour lancer les consultations avec ses collègues sur l'ordre du jour de la 40^e conférence annuelle des premiers ministres provinciaux, qui aura lieu en août à Québec.

Après la Saskatchewan, la présidence de la conférence revient au Québec, c'est donc Lucien Bouchard qui deviendra porte-parole des provinces pour un an à partir de cet été.



Joseph Facal



PHOTO PC

Fin du voyage au Canada du président gabonais

Le président gabonais Omar Bongo a achevé à Montréal une visite de travail au Canada à forte connotation économique et financière, où il a plaidé en faveur du reclassement du Gabon par le Fonds monétaire international afin qu'il puisse bénéficier de mesures d'allègement de la dette. M. Bongo, accompagné de cinq ministres et d'une importante délégation, avait d'abord rencontré en Alberta des responsables du secteur pétrolier. À Ottawa, il s'était entretenu avec le premier ministre Jean Chrétien notamment des problèmes de dette de son pays. À Québec puis à Montréal le président gabonais avait rencontré le premier ministre québécois Lucien Bouchard (notre photo) et s'était entretenu avec des responsables de l'industrie aéronautique et de l'industrie forestière.

Réforme des municipalités : 30 ans d'échecs gouvernementaux

MARTIN PELCHAT

Si tous les gouvernements ont échoué depuis 30 ans à restructurer l'organisation municipale au Québec, c'est en grande partie parce qu'ils étaient aussi prompts à oublier les réformes qu'à les formuler, constate une étude dévoilée par la ministre des Affaires municipales et de la Métropole (MAMM), Louise Harel.

Malgré des « résultats partiels significatifs », comme la création des communautés urbaines et des MRC et les regroupements qui ont donné naissance à Laval, Bécancour et Mirabel, les fameux plans gouvernementaux n'ont jamais conduit à une restructuration profonde, pour autant jugée nécessaire, conclut cette étude sur « la politique de renforcement des agglomérations » réalisée pour le compte du MAMM par l'INRS-Urbanisation.

« L'absence d'enthousiasme de la part du monde municipal et des acteurs locaux est à mettre en cause, écrivent les auteurs. Mais le manque de constance et de persévérance de la part des autorités provinciales, aussi prompts à oublier les projets de réforme qu'à les formuler, est aussi à souligner au trait rouge. »

À l'heure où le gouvernement Bouchard, à son tour, annonce son intention de passer de la parole aux actes, l'étude rappelle que déjà en 1965, la commission Bélanger soulignait la nécessité, à des fins « d'efficacité, d'économie et d'équité » de regrouper les municipa-

lités. Le plan du sous-ministre Doucet de 1966, le plan du Renouveau municipal et régional (REMUR) de 1970, le livre blanc sur la réforme des structures municipales de 1971, le rapport Castonguay de 1976, le livre blanc sur la décentralisation de 1978, le livre... vert de Guy Chevrette sur la décentralisation de 1995 ; peu importe la couleur, les suites furent les mêmes : décevantes.

Les chercheurs de l'INRS estiment que l'échec des livres blanc et vert de 1978 et 1995 rend inopportun aujourd'hui un scénario qui s'appuierait sur une campagne vigoureuse de fusions municipales, où les 295 municipalités des agglomérations urbaines passeraient par exemple à une cinquantaine et le nombre total de villes de 1340 à quelques centaines, comme en Ontario.

Les difficultés qui ont fait avorter les projets de 1978 et 1995, « sont toujours présentes et même plus vives », soulignent les auteurs, qui préconisent plutôt une formule souple « à géométrie variable » — un terme repris hier par Louise Harel aux assises de l'UMQ — et adaptée aux spécificités locales.

L'étude met en outre en garde contre l'exemple de l'Ontario, qui compte moins de 600 municipalités contre 1348 au Québec. « Le nombre et la variété des agences spécialisées y seraient nettement plus importantes qu'ailleurs et représenteraient une forme plus insidieuse de fragmentation municipale », soulignent les chercheurs.

Ontario : une troisième journée de campagne sur le thème de l'éducation

Presse Canadienne

Tandis que dans l'est de la province, le premier ministre de l'Ontario, Mike Harris, se targuait, en présence de collaborateurs, de ses réformes dans le secteur de l'éducation, des manifestants faisaient entendre un son discordant à l'extérieur, hier à Smith Falls, au troisième jour de la campagne en vue des élections provinciales du 3 juin.

Parmi les protestataires, Mike Freeman, éleveur de profession, s'est même rendu au rassemblement en compagnie d'une mouffette afin de se plaindre de la fermeture de son entreprise, victime de nouvelles réglementations provinciales. Heureusement pour le premier ministre, l'animal avait subi une opération le privant de ses propriétés odorantes.

Ailleurs en Ontario, le leader du Parti libéral, Dalton McGuinty, et son homologue du Nouveau Parti démocratique, Howard

Hampton, ont continué de critiquer vertement les politiques des conservateurs en matière de santé et d'éducation.

M. Harris avait d'ailleurs l'éducation à l'esprit, alors qu'il s'attachait à convaincre un groupe de partisans du bien-fondé des projets de son parti, en faveur d'examen comparatifs des enseignants, des étudiants et des établissements scolaires de la province.

Si jamais les conservateurs sont réélus, les parents détiendront davantage de pouvoirs qu'ils n'en ont actuellement à titre de conseillers scolaires, a assuré M. Harris, ajoutant qu'il était disposé à donner force de loi à cette promesse.

Les écoles se retrouvant sous la moyenne seraient contraintes — par la loi si cela s'avère nécessaire — de travailler de concert avec un conseil communautaire afin de déterminer de quelle façon elles pourraient s'améliorer, a dit le premier ministre.

Jean Chrétien en Europe pour le G8

Le premier ministre Jean Chrétien sera de passage dans le nord de l'Europe quelques jours avant la tenue du sommet du G8 en Allemagne, le mois prochain. Le voyage se déroulera du 12 au 20 juin, pour se terminer avec le sommet du G8, à Cologne, en Allemagne. M. Chrétien s'arrêtera à Belfast, à Dublin et aussi à Vienne. Le sommet du G8 — une rencontre entre les sept puissances industrialisées et la Russie — s'intéressera, cette année, au développement de l'économie mondiale et discutera des attitudes à adopter face aux conséquences sociales de la mondialisation.

Monde

L'EXPRESS
INTERNATIONAL



MEXIQUE

Frontière périlleuse

Plus de 350 émigrants mexicains ont péri en 1998 en tentant de franchir illégalement la frontière avec les États-Unis, a indiqué hier le vice-ministre mexicain de l'Intérieur Fernando Solís. Le Mexique, qui a près de 3000 km de frontière commune avec les États-Unis, considère que « l'émigration n'est pas un délit, l'émigrant n'est pas un délinquant mais une personne qui quitte sa région natale pour chercher de meilleures conditions de vie », a précisé le vice-ministre.

d'après AFP

ALLEMAGNE

Réforme historique

Les députés du Bundestag, la chambre basse du parlement allemand, ont adopté hier une réforme historique du droit de la nationalité qui facilitera la naturalisation des enfants nés en Allemagne de parents étrangers. La loi doit encore être approuvée le 21 mai par la chambre haute du parlement, le Bundesrat, où sont représentés les 16 États régionaux (Länder). Cette réforme du code de la nationalité rompt avec le « droit du sang » qui régit encore une législation datant de 1913, pour aller dans le sens du « droit du sol ». Elle accorde la double nationalité aux enfants étrangers nés en Allemagne, à condition qu'un des parents soit sur le territoire depuis huit ans au moins.

d'après AFP

COLOMBIE

Otages libérés

La guérilla guévariste colombienne a libéré hier sept des 32 passagers d'un avion d'Avianca qu'elle détient depuis le 12 avril après avoir détourné l'appareil. Parmi les otages libérés figure une religieuse équatorienne, Josefina Menosca, et un ressortissant vénézuélien, Otto Duarte. Les cinq autres sont tous des Colombiens. L'Armée de libération nationale (ELN), deuxième mouvement de guérilla du pays comptant quelque 5000 hommes, a confié aux passagers libérés un message au président conservateur Andres Pastrana, dont la teneur n'a pas été révélée.

d'après AFP

ÉTATS-UNIS

Note salée

Les avocats de Paula Jones ont demandé hier à un juge de Little Rock (Arkansas) qu'il ordonne à Bill Clinton de payer près de 500 000 dollars, après que le président américain eut été reconnu coupable d'outrage à magistrat, le mois dernier, pour avoir menti sous serment en janvier 1998 à propos de ses relations avec Monica Lewinsky. Le président témoignait alors dans le cadre de la plainte pour harcèlement sexuel déposée par Mme Jones. Le tribunal avait alors condamné M. Clinton à rembourser aux avocats de Mme Jones tous les frais de justice que ce faux témoignage a entraînés. Et la somme — raisonnable —, avait dit la magistrate — a été évaluée hier à 487 825 dollars.

d'après AP

ITALIE

Drame sicilien

Le maire de Caltanissetta, en Sicile, Michele Abbate, 47 ans, a été poignardé hier dans la rue, et est décédé lors de son transfert à l'hôpital, a-t-on appris de source policière. Les enquêteurs semblaient exclure un crime mafieux. « C'est une affaire terrible », a déclaré le président de la Région Sicile, Angelo Capodicasa. « Encore une fois en Sicile, les maires, qui sont les plus exposés aux contradictions et aux tensions sociales, payent un lourd tribut. D'un côté, des administrateurs sont menacés par la mafia et par des groupes de pouvoir, de l'autre, ils sont victimes de gestes individuels, fruit de l'exaspération ou de la folie. »

d'après AFP

Autres informations
Page B 12

L'ambassade de Chine à Belgrade touchée par des missiles de l'OTAN

Le Conseil de sécurité de l'ONU convoqué d'urgence

d'après AP, Reuter, CP et AFP
BELGRADE

L'ambassade de Chine dans la capitale yougoslave a été touchée la nuit dernière par des bombes de l'OTAN et l'agence Chine nouvelle a confirmé qu'il y a un mort et trois disparus. Quatre personnes ont été blessées, a ajouté l'agence officielle.

La Chine, déjà très hostile aux frappes de l'OTAN contre la Yougoslavie, a dénoncé ce matin aux Nations unies le bombardement « barbare » de son ambassade à Belgrade, qui a fait au moins un mort, et obtenu l'organisation d'une réunion d'urgence du Conseil de sécurité.

« Nous condamnons fermement l'action de l'OTAN et nous exprimons notre indignation », a déclaré à New York le chef adjoint de la délégation chinoise aux Nations unies, Shen Guofang. Pékin a verbalement critiqué la campagne aérienne alliée contre la Yougoslavie depuis ses débuts, accusant notamment l'OTAN de tuer des civils innocents, et demandant la cessation immédiate des bombardements.

À Washington, le secrétaire général des Nations unies, Kofi Annan, s'est dit pour sa part « bouleversé » par le bombardement de l'ambassade de Chine.

Touché par des missiles, l'immeuble de deux étages de l'ambassade, à l'intérieur duquel se trouvaient vingt-six personnes, toutes de nationalité chinoise, a pris feu et les pompiers arrivés sur les lieux ont dû redoubler d'efforts pour évacuer les occupants.

Trois missiles

« Trois missiles de l'OTAN ont touché l'ambassade de Chine en Yougoslavie à minuit vendredi heure locale, blessant quatre personnes », a annoncé de son côté l'agence de presse officielle Chine nouvelle.

Des dizaines de Chinois se sont attroupés autour du bâtiment, situé dans le quartier de Novi Beograd, sur la rive gauche de la rivière Sava. Plusieurs milliers de Chinois se sont installés à Belgrade ces dernières années.

Le premier ministre serbe Mirko Marjanovic et le ministre serbe de la police, Vlatko Stojiljovic, se sont rendus sur place, ainsi que le ministre yougoslave des Affaires étrangères, Zivadin Jovanovic, qui a déclaré qu'il s'agit d'une frappe contre la diplomatie qui devrait résoudre chaque problème par voie pacifique.

L'hôtel Jugoslavija, tout proche, a également été atteint par le bombardement et une épaisse fumée noire s'en dégageait. Il n'était toutefois pas possible de s'en approcher. Selon un secouriste, c'est le garage de l'établissement qui a été touché.

Hier matin, des journalistes escortés par les autorités serbes

avaient été transportés à Nis, une ville industrielle située à environ 200 km au sud-est de Belgrade, pour voir les dévastations causées par des bombes à fragmentation. Les bombes sont tombées sur un marché et un complexe hospitalier dans ce qui est la troisième ville de Yougoslavie, tuant au moins 15 personnes.

Avertissement

Plus tôt dans la journée, l'OTAN avait averti le président yougoslave Slobodan Milosevic qu'elle continuerait ses bombardements « jour après jour, nuit après nuit », jusqu'à ce qu'il accepte les cinq exigences internationales, dont un retrait du Kosovo de « toutes les forces serbes ».

Au lendemain de l'adoption d'un plan de paix par le G-8 (les sept pays les plus industrialisés et la Russie), l'Alliance a rappelé les cinq « conditions fondamentales » posées par la communauté internationale :

- « fin immédiate de la violence » ;
- « retrait (de la province) de toutes les forces serbes, militaires, paramilitaires et de police » ;
- « déploiement d'une présence internationale de sécurité efficace » — sous l'égide de l'ONU ;
- « retour garanti des réfugiés » ;
- « processus politique » de règlement négocié pour la province.



Les dirigeants et les médias officiels yougoslaves ont envoyé des signaux contradictoires sur leur appréciation du plan de paix du G-8.

M. Milosevic ne s'est pas encore prononcé directement mais a fait un geste en acceptant une mission humanitaire de l'ONU sur son territoire, qui devrait, durant dix jours, mener un travail d'évaluation au Kosovo avant de se rendre dans d'autres provinces.

« Il est extrêmement important que le Conseil de sécurité adopte le plus rapidement possible une résolution sur un règlement pacifique et politique de la crise », a ajouté l'agence officielle serbe Tanjug, tout en insistant sur l'arrêt des bombardements de l'OTAN comme « condition préalable essentielle ».

De son côté le président de la Chambre haute du Parlement yougoslave, Srdja Bozovic, a rejeté « l'idée d'un retrait des forces armées yougoslaves du Kosovo », alors que le représentant de Belgrade à l'ONU, Vladislav Jovanovic, rappelait que son pays était toujours « opposé à toute présence militaire étrangère au Kosovo ».

Or, pour les dirigeants occidentaux, c'est bien ce que prévoit le texte du G-8. Le président français Jacques Chirac a ainsi déclaré qu'à ses yeux, « une force civile et de sécurité efficace (...), cela veut dire une force militaire ».

L'ancien Premier ministre suédois Carl Bildt et le ministre slovaque des Affaires étrangères Eduard Kukan ont été nommés émissaires de l'ONU dans les Balkans.

Le président Vieira de la Guinée-Bissau est évincé lors d'un putsch : 70 morts

Agence France-Presse
DAKAR

Le président bissau-guinéen Joao Bernardo Vieira a été évincé hier par des militaires en rébellion depuis 11 mois après 24 heures de combats dans la capitale Bissau, qui auraient fait au moins 70 tués civils.

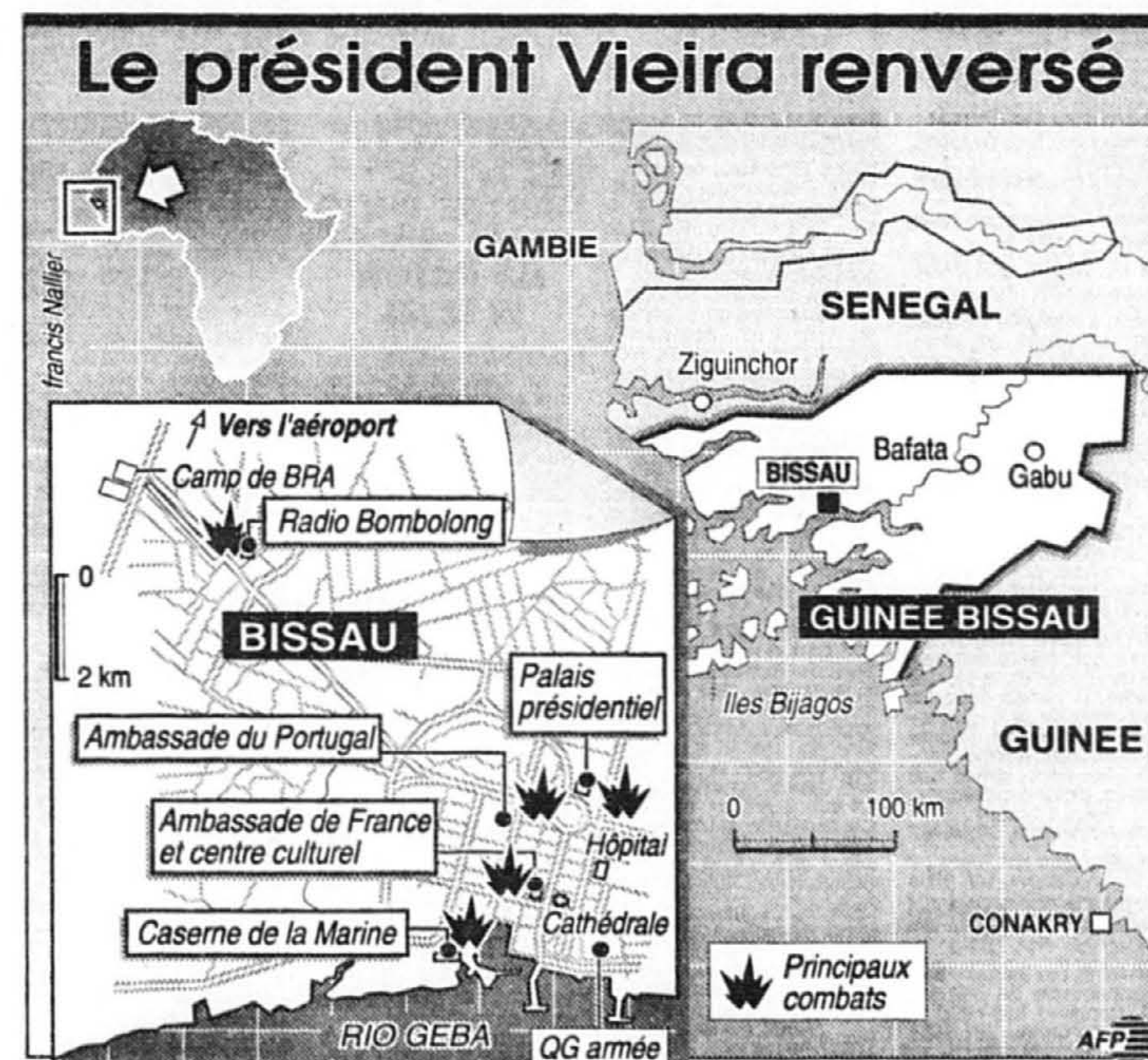
Le président déchu, 60 ans, réfugié d'abord dans l'ambassade du Sénégal, a pu gagner l'ambassade du Portugal, où il a été rejoint par sa famille.

Les affrontements, notamment à l'arme lourde, entre soldats loyalistes et rebelles avaient repris jeudi, rompant une trêve de plusieurs semaines. Les troupes loyales au président Vieira se sont rendues hier.

Selon l'agence portugaise Lusa, une vingtaine de cadavres ont été dénombrés à l'hôpital Simao Mendes de Bissau qui a accueilli également plusieurs dizaines de blessés.

D'après la Croix-Rouge, l'explosion d'un obus sur un centre missionnaire catholique de la capitale a tué environ 50 personnes qui s'y étaient réfugiées.

Le président Vieira aurait demandé asile au Portugal, ancienne puissance coloniale de ce petit pays d'Afrique de l'Ouest, dont les 1,1 million d'habitants comptent parmi les plus pauvres du monde. Lis-



bonne a démenti cette demande d'asile, sans toutefois en exclure l'éventualité.

Le commandant Zamora Induta, porte-parole de la junte militaire, a annoncé la fin des combats après la reddition des loyalistes et assuré que la junte « n'avait aucune intention de tuer » le président déchu.

Son éviction met un terme à une rébellion militaire commencée le 7

juin 1998 avec à sa tête le chef d'état-major, le général Ansumané Mané, 59 ans, et qui a fait depuis plusieurs centaines de morts.

Cette crise a paralysé l'économie, tournée vers la pêche et l'agriculture, de ce pays coincé entre le Sénégal et la Guinée et composé d'un territoire continental et de quelque 25 îles.

La rébellion avait pour origine le

limogeage en juin 1998 du général Mané dans le cadre d'une affaire de trafic d'armes vers la Casamance (sud du Sénégal), dont il a été blanchi depuis par une commission d'enquête parlementaire.

Les forces rebelles avaient dès octobre 1998 pris le dessus en contrôlant toutes les villes de l'intérieur du pays.

Jeudi d'intenses tirs, y compris à l'arme lourde, avaient repris dans la capitale, marquant une nouvelle rupture d'un cessez-le-feu signé le 1^{er} novembre 1998 à Abuja (Nigeria) et renouvelé depuis.

L'accord d'Abuja prévoyait le retrait des forces étrangères — 3000 soldats sénégalais et guinéens venus prêter main-forte aux troupes loyalistes —, le déploiement d'une force d'interposition ouest-africaine (ECOMOG) de 600 hommes et l'organisation d'élections.

Selon le Premier ministre du gouvernement d'unité nationale mis en place dans le cadre de cet accord, Francisco Fadul, les combats ont repris à cause du refus de désarmer 600 soldats de la garde présidentielle, comme le prévoyait le processus de règlement de la crise.

Ancien électricien passé dans la lutte contre le pouvoir colonial portugais qui a abouti en 1974 à l'indépendance officielle du pays, le président Vieira était arrivé au pouvoir en novembre 1980 à la faveur d'un coup d'état contre le premier président, Luis Cabral.

Il avait en 1984 été constitutionnellement élu à la tête de l'État.

La Turquie prépare l'interdiction d'un parti islamiste

CEYHUN ERGUVEN
Agence France-Presse, ANKARA

Le parquet de la Cour de cassation turque a lancé hier une procédure d'interdiction contre le parti islamiste de la Vertu (Fazilet) de Recai Kutan, en pleine crise du foulard au parlement.

Cette procédure, lancée par le procureur général de la Cour Vural Savas, devrait aboutir à la fermeture du Fazilet, troisième parti au parlement issu des législatives du 18 avril avec 111 députés sur 550.

L'acte d'accusation de sept pages demande à la Cour constitutionnelle la dissolution du Fazilet conformément aux articles 68 et 69 de la loi fondamentale, qui stipulent que « les programmes et les activités des partis politiques ne doivent pas être incompatibles avec les ca-

ractères démocratique et laïque de l'État ».

L'ouverture de cette procédure a été précipitée par le scandale créé par une députée du Fazilet, Merve Kavackci, qui s'était présentée dimanche à la session inaugurale du parlement avec un foulard islamique, symbole de l'islam politique aux yeux de l'armée et des milieux pro-laïques. Mme Kavackci, 31 ans, avait dû quitter le parlement sans prêter serment, face au tollé provoqué par sa présence.

Le foulard est interdit dans les écoles, les universités et la fonction publique en Turquie, mais il n'est pas explicitement banni au parlement.

Dans son acte d'accusation, M. Savas fait référence à cette affaire en notant que « tous les dirigeants du Fazilet, y compris son président,

ont fait volontairement de la provocation sur le port du foulard en exploitant les croyances religieuses de notre peuple comme des vampires en quête de sang ».

Il compare le parti islamiste à « une tumeur cancéreuse maligne qui produit des métastases ».

Il affirme que ses activités sont contraires aux articles 2 et 24 de la Constitution, qui définissent les « caractères de la République de Turquie laïque » et les « libertés de religion et de foi ».

Le procureur réclame l'interdiction de politique pendant cinq ans de tous les cadres de ce parti, y compris Recai Kutan, et le retrait du mandat de tous les députés du Fazilet.

M. Kutan a dénoncé la procédure « plus politique que juridique », affirmant que son parti mènerait sa

« lutte juridique jusqu'au bout », lors d'une conférence de presse au siège de son parti à Ankara.

Vural Savas avait déjà lancé une information judiciaire en mai 1997 contre le parti islamiste de la Prospérité (Refah), prédécesseur du Fazilet, de M. Necmettin Erbakan, alors à la tête d'une coalition gouvernementale à dominante islamiste.

Cette procédure, basée sur les mêmes chefs d'accusation, avait entraîné l'interdiction du Refah en janvier 1998 pour « activités antilaïques ». M. Erbakan et cinq autres députés du Refah avaient été interdits de politique pour cinq ans.

Dans son acte d'accusation, M. Savas affirme que le Fazilet « est la poursuite non seulement du Refah, mais de tous les partis politiques islamistes dissous par le passé par la justice ».

Monde

En Écosse et au Pays de Galles, le Labour est minoritaire

d'après AP et AFP
LONDRES

Si les travaillistes de Tony Blair l'ont emporté dans les élections historiques portant création de Parlements autonomes en Écosse et au Pays de Galles, ils ont néanmoins raté la majorité absolue, la faute aux formations nationalistes. De surcroît, le Labour enregistre un certain recul aux élections municipales.

« Je crois et j'espère que l'union du Royaume-Uni sortira renforcée et non affaiblie de ces élections », a commenté le Premier ministre Tony Blair, grand artisan de la décentralisation.

Sur les 129 sièges à pourvoir, ils en ont obtenu 56, soit environ 40 % des voix, contre 35 (30 %) aux indépendantistes du Parti national écossais (SNP), leurs grands rivaux. Les conservateurs et les libéraux-démocrates arrivaient loin derrière avec 18 et 17 élus.

Pour les observateurs, ces résultats confirment que la grande majorité des 5,1 millions d'Écossais se satisfont, pour le moment, d'une

d'autonomie élargie au sein de la Grande-Bretagne.

En revanche le leader du SNP, Alex Salmond, a estimé que la nouvelle assemblée devait « emmener (la) nation (écossaise) vers la liberté nationale et l'indépendance ».

Le Parlement écossais, qui se réunira pour la première fois le 1^{er} juillet, aura compétence dans de nombreux domaines, notamment la santé, l'éducation, le développement économique, le tourisme, la police, la justice et la politique sociale. Il pourra modifier l'impôt sur le revenu fixé par Londres dans une marge de 3 % et avoir une re-



présentation permanente auprès de l'Union européenne.

Au Pays de Galles, les élections ont été marquées par une forte abstention, plus d'un électeur sur deux ayant boudé le scrutin. Il faut dire que la nouvelle assemblée, la première de la région depuis plus

de cinq siècles, aura beaucoup moins de pouvoirs qu'en Écosse.

Là encore, le Labour n'a pas obtenu la majorité des 60 sièges attribués, n'en remportant que 28, contre 17 aux nationalistes du Plaid Cymru, neuf aux conservateurs et six aux libéraux-démocrates.

Mais la mauvaise nouvelle, côté travailliste, vient surtout des élections locales, qui avaient été organisées la veille dans toute la Grande-Bretagne, avec pour enjeu l'élection de 362 conseils municipaux.

Selon des résultats provisoires, le parti de Tony Blair perd quelque 1014 sièges, alors que les conservateurs se refont une santé après leur déroute aux élections générales de 1997, avec un gain de plus de 1300 sièges.

Le dirigeant du Parti conservateur britannique, William Hague, a provisoirement sauvé sa tête. Tel un condamné qui découvre que la sentence est suspendue, William Hague ne cachait pas son soulagement de bon matin sur la BBC à l'annonce de ce qu'il a appelé avec quelque exagération les « résultats extraordinaires » des Tories.

Tous les experts pronostiquaient une guillotine certaine au dirigeant s'il ne parvenait pas à regagner au moins un millier de sièges lors d'un scrutin destiné à renouveler 13 000 conseillers municipaux.

L'ex-préfet de Corse, en grève de la faim, dédouane le gouvernement

Agence France-Presse
PARIS

L'ex-préfet de Corse Bernard Bonnet, accusé d'être l'instigateur de l'incendie criminel d'un restaurant, a commencé une grève de la faim pour protester contre son incarcération tout en dédouanant le gouvernement de toute responsabilité dans ce scandale, a-t-on appris hier de source judiciaire.

Cependant l'ancien chef des gendarmes de Corse, le colonel Henri Mazères, responsable des cinq gen-

darmes d'élite qui ont commis cet incendie, a accusé devant le juge l'ex-préfet d'en avoir donné l'instruction.

Le colonel Mazères a reconnu qu'il avait donné l'ordre de brûler la paillote sur les instructions formelles du préfet Bernard Bonnet », a affirmé son avocat M^e Mario Stasi.

Selon l'avocat, le préfet « voulait marquer ainsi une espèce d'arrêt à ce qu'il estimait être des atteintes à l'État, dont l'autorité était bafouée à longueur de temps ».

La déposition du colonel, inculpé et écroué à la prison de la Santé à Paris, pour complicité dans l'incendie, constitue la plus forte accusation portée contre l'ex-préfet Bonnet depuis le début de l'affaire.

Par ailleurs, selon M^e Stasi, le colonel a également reconnu avoir participé à une autre tentative d'incendie, le 7 mars, visant la paillote « Aria Marina », au nord d'Ajaccio, confirmant l'accusation d'un des cinq gendarmes impliqués.

Selon la presse, le colonel Mazères aurait planifié plusieurs mis-

sions de commandos dans le golfe d'Ajaccio, sur la côte ouest de cette île méditerranéenne.

À propos de l'implication de l'ex-directeur de cabinet du préfet, M^e Stasi a déclaré que « Gérard Pardini a fait des dépositions très complètes qui vont dans le même sens que celle du colonel Mazères ».

Les cinq gendarmes ont accusé directement leurs supérieurs, le colonel Mazères et Bernard Bonnet, d'avoir commandité l'incendie, le 20 avril, de la paillote « Chez Fran-

cis », bâtie illégalement sur une plage.

Tous ces hommes ont été inculpés et emprisonnés cette semaine. Bernard Bonnet et Gérard Pradini, emprisonnés à Paris, ont été démis de leurs fonctions.

La question-clé est maintenant de déterminer qui a été tenu informé au plus haut niveau de cette opération catastrophique pour le crédit de l'État, dans une île de 250 000 habitants en proie à de multiples maux, dont le terrorisme nationaliste et la corruption.

Plus vous jouez, plus vous avez la chance de **GAGNER** le prix de **10 000 \$** comptant

Aucun achat requis. Le gagnant doit être présent.

TIRAGE DU GRAND PRIX le 27 mai 21 h

Ouvert 24 heures par jour • Stationnement avec chasseur GRATUIT • Route 37, Hogansburg, NY (à 16 km de Cornwall) **1-888-622-1155**

Plus prix de **500 \$** comptant tous les jours

Lundi au jeudi 21 h • 10 au 27 mai

Les gagnants du prix quotidien sont admissibles au Grand prix. Le prix quotidien est attribué seulement aux billets émis ce jour-là.

MONTRÉAL ET LES ENVIRONS

AUJOURD'HUI	MAXIMUM	Nuageux avec averses. Probabilité de précipitations: 60%. Vents du sud de 15 km/h à 25 km/h.
	21	
CETTE NUIT	MINIMUM	Ciel dégagé.
	11	
DEMAIN	MAX/MIN	Nuageux. Probabilité de précipitations: 40%.
	24/10	
LUNDI	MAX/MIN	Nuageux avec averses. Probabilité de précipitations: 60%.
	25/9	

QUÉBEC	OTTAWA	TORONTO
AUJOURD'HUI Nuageux avec averses. 21/9.	AUJOURD'HUI Nuageux avec averses. 21/11.	AUJOURD'HUI Ciel variable. 21/10.
DEMAIN Nuageux avec averses. 22/8.	DEMAIN Nuageux avec averses. 24/10.	DEMAIN Nuageux avec averses. 22/9.

LES SYSTÈMES MÉTÉOROLOGIQUES

© Services Commerciaux MM 1997
Les systèmes météorologiques sont prévus pour 14h00 cet après-midi.

Front chaud Front froid Occlusion Creux Anticyclone Dépression Neige Pluie Pluie verglaçante Orages

PRÉVISIONS RÉGIONALES

Val-d'Or	Chicoutimi	La Tuque	Rimouski
22/7	23/9	21/9	20/8
Maniwaki	Sainte-Agathe	Trois-Rivières	QUÉBEC
22/9	21/8	21/12	21/9
HULL/OTTAWA	Thetford Mines	Sherbrooke	Burlington
21/11	20/11	22/9	22/14
Plattsburgh			
22/14			

BAIE-COMEAU	BAIE-JAMES	GASPÉ	SEPT-ÎLES
AUJOURD'HUI Nuageux avec percées de soleil. 20/7.	AUJOURD'HUI Plutôt nuageux. 19/4.	AUJOURD'HUI Passages nuageux. 23/4.	AUJOURD'HUI Ciel variable. 19/6.
DEMAIN Nuageux avec averses. 17/4.	DEMAIN Nuageux avec percées de soleil. 14/2.	DEMAIN Nuageux avec averses. 20/4.	DEMAIN Nuageux avec averses. 13/6.

L'ALMANACH QUOTIDIEN POUR MONTRÉAL

Température	Max	Min	Facteur Vent	Le Soleil et La Lune
Hier	26	17	Aujourd'hui : Nul	5h34 20h10 1h00 11h00
Normales du jour	16	5		
Auj. l'an passé	22	12		

Précipitation
Hier: 0mm
1 mm d'eau = environ 1 cm de neige

Records
Plus haut maximum: 27 en 1979
Plus bas minimum: -3 en 1956

Durée totale du jour: 14h36
08 mai 15 mai 22 mai 30 mai

AU PAYS			LE MONDE			AU SOLEIL		
Calgary	AUJOURD'HUI	8/-1	Amsterdam	AUJOURD'HUI	18/11	Acapulco	AUJOURD'HUI	33/21
Charlottetown	Beau	21/7	Athènes	Soleil	24/8	Bahamas	Soleil	29/23
Cornwall	Averses	21/11	Beijing	Nuageux	33/19	Barbade	Beau	31/24
Edmonton	Averses	8/2	Berlin	Pluie	21/9	Bermudes	Soleil	23/18
Frédéricton	Variable	24/8	Bruxelles	Variable	19/9	Cancun	Soleil	33/24
Halifax	Beau	20/5	Buenos Aires	Variable	19/11	Daytona B.	Orages	31/20
Iqaluit	Averses	13/0	Lisbonne	Soleil	20/11	Ft. Lauderdale	Beau	31/23
Moncton	Beau	22/7	Londres	Pluie	17/10	Honolulu	Beau	28/21
Régina	Variable	13/3	Los Angeles	Beau	21/13	Jacksonville	Orages	31/22
Rouyn	Nuageux	22/7	Madrid	Soleil	23/3	KeyWest	Beau	29/26
Saint-Jean	Variable	12/2	Mexico	Beau	28/11	La Havane	Beau	30/23
Saskatoon	Averses	11/2	Moscou	Beau	7/-2	Las Vegas	Beau	31/18
Sudbury	Averses	19/8	New Delhi	Beau	46/28	Miami	Beau	31/24
Thunder Bay	Variable	14/4	New York	Averses	21/14	Montego Bay	Soleil	31/25
Vancouver	Éclaircies	13/4	Orlando	Nuageux	18/7	Orlando	Orages	31/21
Victoria	Éclaircies	13/4	Port-au-Prince	Soleil	31/25	Palm Springs	Soleil	36/18
Whitehorse	Éclaircies	7/-3	Rio	Beau	26/19	Puerto Plata	Soleil	30/24
Windsor	Éclaircies	22/11	Rome	Beau	23/11	Tallahassee	Orages	31/19
Winnipeg	Ensoleillé	10/0	Tokyo	Variable	23/18	Tampa	Orages	29/23
Yellowknife	Beau	7/-3	Washington	Averses	27/17	W. Palm B.	Beau	31/23

résultats Les modalités d'encaissement des billets gagnants paraissent au verso des billets. En cas de disparité entre cette liste et la liste officielle, cette dernière a priorité.	SUPER 7 Tirage du 99-05-07 1 13 17 19 27 32 37 Numéro complémentaire 46 Quinté Tirage du 99-05-07 3 4 167 1426	Extra Tirage du 99-05-07 <table border="1"> <tr> <th>NUMÉROS</th> <th>LOTS</th> </tr> <tr> <td>419347</td> <td>100 000 \$</td> </tr> <tr> <td>19347</td> <td>1 000 \$</td> </tr> <tr> <td>9347</td> <td>250 \$</td> </tr> <tr> <td>347</td> <td>50 \$</td> </tr> <tr> <td>47</td> <td>10 \$</td> </tr> <tr> <td>7</td> <td>2 \$</td> </tr> </table>	NUMÉROS	LOTS	419347	100 000 \$	19347	1 000 \$	9347	250 \$	347	50 \$	47	10 \$	7	2 \$	Banco Tirage du 99-05-07 <table border="1"> <tr> <th>NUMÉROS</th> <th>LOTS</th> </tr> <tr> <td>2 9 13 22 25</td> <td></td> </tr> <tr> <td>36 37 40 41 42</td> <td></td> </tr> <tr> <td>43 44 47 56 59</td> <td></td> </tr> <tr> <td>60 63 65 67 68</td> <td></td> </tr> </table>	NUMÉROS	LOTS	2 9 13 22 25		36 37 40 41 42		43 44 47 56 59		60 63 65 67 68		Le Mini Tirage du 99-05-07 <table border="1"> <tr> <th>NUMÉROS</th> <th>LOTS</th> </tr> <tr> <td>470298</td> <td>50 000 \$</td> </tr> <tr> <td>70298</td> <td>5 000 \$</td> </tr> <tr> <td>0298</td> <td>250 \$</td> </tr> <tr> <td>298</td> <td>25 \$</td> </tr> <tr> <td>98</td> <td>5 \$</td> </tr> <tr> <td>47029</td> <td>1 000 \$</td> </tr> <tr> <td>4702</td> <td>100 \$</td> </tr> <tr> <td>470</td> <td>10 \$</td> </tr> </table>	NUMÉROS	LOTS	470298	50 000 \$	70298	5 000 \$	0298	250 \$	298	25 \$	98	5 \$	47029	1 000 \$	4702	100 \$	470	10 \$
NUMÉROS	LOTS																																													
419347	100 000 \$																																													
19347	1 000 \$																																													
9347	250 \$																																													
347	50 \$																																													
47	10 \$																																													
7	2 \$																																													
NUMÉROS	LOTS																																													
2 9 13 22 25																																														
36 37 40 41 42																																														
43 44 47 56 59																																														
60 63 65 67 68																																														
NUMÉROS	LOTS																																													
470298	50 000 \$																																													
70298	5 000 \$																																													
0298	250 \$																																													
298	25 \$																																													
98	5 \$																																													
47029	1 000 \$																																													
4702	100 \$																																													
470	10 \$																																													